



La souris verte

Louise Cousineau
**Trois soirs de
délices à l'horizon**

Cahier Arts+Spectacles, page C1

**Allons
à la pêche!**

Cahier Actuel, page B1



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Robert Brown, président et chef de la direction de Bombardier: « C'est la faute aux avions d'affaires. »

Bombardier fait son mea-culpa

ARIANE KROL

PENDANT QUE le titre de Bombardier piquait du nez hier à la Bourse de Toronto, son président et chef de la direction multipliait les entrevues dans l'espoir de convaincre les investisseurs que l'entreprise spécialisée dans le transport roulant et volant est toujours digne de confiance.

« Je ne peux pas dire qu'on a fait des bons calls, O.K. J'accepte,

surtout pour les avions d'affaires, que peut-être on a fait une erreur », a reconnu Robert Brown lors d'une rencontre avec la presse francophone au 29^e étage du siège social de Bombardier, à Montréal.

À la réception, la presse anglophone attendait son tour. Robert Brown avait commencé la journée à Toronto avec une tournée des grands quotidiens et des principaux studios de télé, et il

l'a terminée sur le plateau d'une émission économique.

Il faut dire que l'erreur en question n'est pas mince. Après avoir plusieurs fois réitéré ses prévisions de profits pour l'année financière en cours, la direction de Bombardier a dû reconnaître vendredi dernier qu'elle s'était trompée. Le bénéfice par action sera, au mieux, de 70 cents, un recul de 21 % par rapport aux 89 cents annoncés. C'est

la faute des avions d'affaires qui se vendent moins bien que prévu. À quel point? Les investisseurs commençaient à peine à se remettre du choc quand l'avionneur a annoncé mardi, après la fermeture des marchés, une réduction de ses prévisions de ventes de jets d'affaires de 140 à 100 unités pour cette année.

Voir BOMBARDIER en A2

Le Bloc baisse le ton devant l'ADQ

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Conséquence directe de la chute vertigineuse du Parti québécois de Bernard Landry dans les sondages, le Bloc québécois a décidé de tempérer ses critiques à l'endroit de l'Action démocratique du Québec (ADQ) de crainte d'offusquer ses propres militants qui appuient

de plus en plus la formation que dirige Mario Dumont sur la scène provinciale.

Les députés bloquistes, les alliés souverainistes du gouvernement Landry dans la capitale fédérale, ont convenu de changer de ton à l'endroit de l'ADQ lors d'une réunion du caucus en juin, soit quelques jours après la déroute du Parti québécois lors des

quatre élections partielles du 17 juin, a appris *La Presse* de plusieurs sources.

En privé, certains députés ont d'ailleurs déjà fait leur deuil d'une victoire du Parti québécois aux prochaines élections provinciales qui auront lieu d'ici 12 mois.

Un sondage SOM dont les ré-

sultats ont été publiés le week-end dernier confirmait que l'ADQ arrive au premier rang dans les intentions de vote des Québécois à 37,7 %. Les libéraux de Jean Charest arrivent bons deuxièmes à 30,7 %, laissant le Parti québécois loin derrière à 18,1 %.

Voir BLOC en A2

STADE OLYMPIQUE

La RIO cherche un toit bon pour 15 ans

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Après des années de cauchemar, le gouvernement du Québec veut acheter la paix, pendant 15 ans, dans le dossier du toit du Stade olympique.

Les promoteurs du nouveau toit devront en demeurer propriétaires et responsables jusqu'en 2020 environ — soit 15 ans après la date de « livraison » prévue.

La Régie des installations olympiques (RIO) est à la recherche d'un « concepteur-construteur » qui la débarrassera du toit construit en 1997 par Birdair, au coût initial de 37 millions, une facture qui atteint maintenant 148 millions.

Québec poursuit actuellement Birdair pour 63 millions de dollars. « Si on se ramasse en Cour suprême, on en a pour 10 ans. On ne peut se permettre d'attendre, c'est pourquoi on a donné le mandat à la RIO, en parallèle, de préparer le remplacement du toit », a dit hier Jean-Louis Laplante, porte-parole du ministre responsable de la Régie des installations olympiques, André Boisclair.

La décision de demander à l'entrepreneur éventuel de demeurer propriétaire pour 15 ans de son travail n'est pas une première. « La loi de la RIO a été modifiée en juin pour prévoir cette possibilité », a expliqué M. Laplante.

Voir RIO en A2



En entrevue à *La Presse* à l'occasion de la rentrée, le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, déclare que son défi de la nouvelle année est de tout mettre en oeuvre pour améliorer les services aux élèves du niveau secondaire. La réforme, avance-t-il, sera centrée sur un meilleur encadrement, voire un accompagnement de tous les instants. À lire en page A4.

Le négociateur avec les Innus dénonce le « ton méprisant » de Parizeau

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le négociateur du Québec avec les Innus, Louis Bernard, répond aujourd'hui par la bouche de ses canons à Jacques Parizeau en dénonçant le « ton méprisant » du long texte paru dans *La Presse* d'hier.

La proposition de l'ancien premier ministre péquiste de mettre l'entente sur la glace s'avère une « intervention malheureuse », écrit M. Bernard dans une réplique qui paraît en page A13.

« Le ton de cette analyse est souvent assez méprisant envers les autochtones et l'on sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a rencontré son offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté du Québec qui, elle, reste toujours sa seule grille d'analyse », écrit-il.

Ancien secrétaire général du gouvernement Parizeau en 1994,

mais aussi très proche collaborateur de René Lévesque pendant longtemps, Louis Bernard négocie depuis plusieurs années avec les Innus et le gouvernement fédéral une entente sur les revendications territoriales globales de cette Première Nation. Sa sortie surprend d'autant plus qu'il est généralement très discret sur son rôle de négociateur.

Hier, Jacques Parizeau disait craindre que l'entente avec les Innus devienne une « dynamite potentielle » pour le territoire québécois et risque de créer un « fouillis indescriptible » dans les champs de compétence du Québec.

Le négociateur du Québec répond que les objections de M. Parizeau risquent de faire « dérailler une démarche de rapprochement » avec les Innus. Il déçoit le texte de son ancien patron en soulignant que l'offre globale aux Innus, pilotée par M. Parizeau en 1994, faisait aussi référence à la Constitution de 1982. « Ces clauses, que M. Pari-

zeau avait autorisées, ne constituaient pas en 1994 une ratification implicite de la Constitution de 1982, et elles n'en constituent pas une non plus aujourd'hui », écrit M. Bernard.

Contrairement à M. Parizeau, il pense que la permanence du traité innu projeté ne permettrait pas au gouvernement fédéral d'intervenir dans les affaires québécoises, et ce même après la souveraineté. « Pas plus que le Canada, qui accuse les États-Unis de ne pas respecter l'ALENA dans la question du bois d'oeuvre, ne peut intervenir directement dans les affaires américaines », dit-il.

Bref, l'autorité québécoise sur son territoire et ses compétences seront respectées, assure M. Bernard. Il s'en prend aussi aux « silences » de M. Parizeau sur les bons côtés de l'entente.

Voir NÉGOCIATEUR en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Jacques Villeneuve a refusé 78 millions de dollars. C'est de valeur, il aurait pu s'acheter un bon char avec cet argent-là !

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles C1-C7
- FFM C2, C3
- télévision C6
Bandes dessinées E2
Bridge E8
Décès E7
Éditorial A12
Êtes-vous observateur? E4
Feuilleton E2
Forum A15
Horoscope E6

La Presse Affaires D1-D13
Loteries A2, A14
Monde A10, A11, A14
Mots croisés E2, S10
Mot mystère E2
Petites annonces E4
- immobilier E4, E5
- marchandises E5
- emplois E5
- automobile E5-E8
- affaires D2
Quoi faire B6

MÉTÉO Voir S16

Pasages nuageux
Maximum 24 > minimum 14



1
3
4
6

Nouveau
Garantie prolongée*
contre les bris, la perte
et le vol.
Offre spéciale pour la rentrée
Lunettes complètes*
(Verres et monture)
59⁰⁰\$
* Voir détails en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue
Verres de contact
Grand choix de montures exclusives
PARTOUT AU QUÉBEC
Pour renseignements, appelez
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Murales en péril

Il reste environ 300 vieilles murales publicitaires à Montréal, un nombre qui diminue à chaque année. Détruites lors des rénovations, altérées par les graffitis ou par l'usure du temps, ces morceaux « d'archéologie urbaine » ne sont protégés par aucune loi.

À lire demain dans le cahier Actuel

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Sophie Marceau se lance dans la réalisation cyberpresse.ca/ffm2002

> Suivez l'US Open en direct cyberpresse.ca/usopen

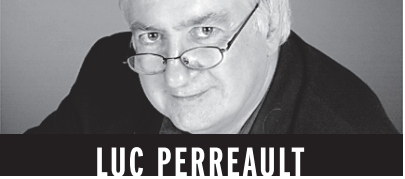
> Toutes nos recettes cyberpresse.ca/recettes

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Antennes

Les dossiers chauds du sport dans les médias et sur le Web, tous les vendredis dans le cahier Sports.



> Cinéma

Pour tout savoir sur les films en compétition au Festival des films du monde, lisez le cahier Arts et Spectacles.



> Rentrée scolaire

Quels sont les coûts liés à la rentrée scolaire pour les familles québécoises? À lire demain dans le cahier A.

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 5-9-7 > À quatre chiffres : 5-8-2-3

LOTO 6/49 > 2-11-20-29-30-48 Compl. : 38 > Extra : 9-7-7-9-4-5

SUITES DE LA UNE

RIO

Suite de la page A1

« Déjà l'entrepreneur du pont de la Confédération, reliant l'Île-du-Prince-Édouard, et certains constructeurs d'autoroute en Ontario ont dû se plier à des exigences similaires pour décrocher leur contrat », a-t-il précisé.

Essentiellement, la RIO sonde l'intérêt de grands entrepreneurs à soumissionner dès cet automne si un appel d'offres était lancé pour construire un nouveau toit au Stade. L'entrepreneur choisi devra être prêt à enlever le toit de Birdair, mais sera libre de proposer un toit rigide ou souple.

Le toit actuel sera « très probablement remplacé », a déclaré hier Sylvie Bastien, porte-parole de la RIO. Au printemps, la

RIO a retenu le groupe GCI (Groupe de consultation interprofessionnelle) comme gérant de projet dans le but de remplacer le travail de Birdair. Ce groupe est dirigé par l'ingénieur Roger Nicolet, depuis longtemps impliqué dans ce dossier. M. Nicolet avait été l'expert mandaté par le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau, qui avait conseillé de mettre de côté le projet de toit fixe mis de l'avant par le gouvernement libéral précédent.

Le toit de Birdair — une décision prise au moment où Serge Ménard était responsable de la RIO — était constitué d'une toile enduite de téflon qui n'a tout simplement pas

résisté au poids de la neige. Le projet de Birdair avait été retenu après que le gouvernement du Québec eut relégué aux oubliettes le projet de Structuras (Dominion Bridge), consistant en un toit fixe en acier de 57 millions de dollars, jugé trop lourd et mal conçu. Le premier toit, en kevlar, avait coûté 93 millions; confectionné en 1987, il avait survécu pendant 10 ans, mais avait fini par se déchirer par mauvais temps.

Selon M^{me} Bastien, des discussions sont déjà amorcées au niveau international pour sonder l'intérêt des gros entrepreneurs. Le groupe retenu devra rester propriétaire du toit et par conséquent de son travail pendant

15 ans. Ce n'est qu'au terme de ce délai que la RIO en prendrait la responsabilité. Cet entrepreneur devra aussi en assurer l'entretien contre une « redevance périodique » défrayée par la Régie des installations olympiques.

Pour la RIO, il est important que l'éventuel entrepreneur assume les risques financiers associés au projet, que l'on estime à une quarantaine de millions de dollars.

Si tout se déroule comme prévu, un appel d'offres en bonne et due forme devrait être lancé avant les Fêtes. L'échéancier aurait été fixé au début de 2005.

BOMBARDIER

Suite de la page A1

Et c'était après avoir présenté un profit trimestriel 65 % moins élevé qu'à la même période l'an dernier.

« J'étais toujours ici quand la performance était là, je suis ici aussi quand ça va mal », a dit hier Robert Brown pour expliquer sa tournée médiatique.

L'homme s'est donné une mission: regagner la confiance des marchés. L'action de catégorie B de Bombardier a perdu 6,54 % de sa valeur à la Bourse de Toronto hier, terminant la journée à 6,86 \$, un recul de 48 cents par rapport à la veille. C'est encore plus bas que vendredi, la journée de l'aveu de « l'erreur »: le titre avait basculé de 22 % durant la séance, terminant la semaine à 7,01 \$, son plus bas niveau depuis janvier 1998.

Regagner la confiance des marchés ne sera pas facile. Depuis la déconfiture de Nortel, dont la direction avait maintenu ses prévisions de croissance malgré tous les déboires de son secteur, les investisseurs sont devenus allergiques aux optimistes qui se trompent.

« La seule façon de regagner la confiance, c'est de livrer les résultats, la performance. Et il faut expliquer plus en profondeur que nous avons une très bonne diversification », dit Robert Brown. La division Transport, a-t-il rappelé, jouit d'une très bonne diversification géographique entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Diversification aussi du côté des produits récréatifs, entre les véhicules tout-

terrains, la motomarine et les moteurs hors-bord. Et même dans la division aéronautique, puisque les avions d'affaires et les jets régionaux s'adressent à deux marchés totalement différents. « Les jets régionaux, ça va bien. Pourquoi? Les filiales des lignes majeures aux États-Unis sont rentables, le nombre de passagers par vol augmente et les rendements sont très très bons. Nos clients prennent tous les jets régionaux qu'on peut leur donner », souligne Robert Brown.

Et pour la première fois depuis des années, la division aéronautique fournira moins de la moitié des revenus de Bombardier, a-t-il rappelé. « Dans trois unités d'affaires, Transport, Produits récréatifs, Capi-

tal, on augmente nos marges », a-t-il souligné. Ce qui devrait permettre à Bombardier d'afficher un profit record d'un milliard de dollars à la fin de l'année.

Tout cela, Robert Brown l'avait déjà dit. Le rappeler suffira-t-il à jeter un éclairage convaincant sur un paysage assombri par les gros nuages qui planent à l'horizon des compagnies aériennes américaines? Les joueurs régionaux ont beau bien se porter, qu'arrivera-t-il des 151 commandes des trois compagnies qui desservent United si le transporteur se met à l'abri de ses créanciers?

Et même si Bombardier s'évertue à répéter que les ennuis mécaniques des trains Acela d'Amtrak

sont beaucoup moins graves qu'il n'y paraît, comment être certain qu'ils ne nuiront pas à l'obtention de futurs contrats?

Avec autant d'inconnues et devant l'incertitude de la reprise économique aux États-Unis, pas étonnant que Robert Brown se refuse à faire toute prévision au-delà du début de l'année 2003. « Je voudrais avoir une concentration d'efforts chez Bombardier avec les employés pour s'assurer qu'on puisse livrer la marchandise à court terme. Peut-être qu'en approchant de la fin de l'année, nous serons dans une meilleure position pour indiquer plus de détails sur ce qui va se passer. »

BLOC

Suite de la page A1

Fait encore plus inquiétant pour les élus souverainistes oeuvrant tant à Québec qu'à Ottawa, le sondage a aussi démontré que les électeurs francophones abandonnent le Parti québécois au profit de l'ADQ. Le parti de Mario Dumont obtient en effet l'appui de 43 % des francophones, contre 22,4 % pour le Parti libéral et 21,1 % pour le Parti québécois. Au cours des dernières années, les francophones ont massivement donné leur appui au Parti québécois à Québec et au Bloc québécois à Ottawa.

Cette décision de ménager les troupes de Mario Dumont, qui n'a pas fait l'objet d'un vote au sein du caucus, a été prise après que le député

puté bloquiste de Joliette, Pierre Paquette, eut fait une virulente sortie contre l'ADQ et les politiques qu'elle préconise au moment où les élections partielles battaient leur plein.

Des députés ont fait comprendre à M. Paquette qu'ils ne prisaien guère cette sortie d'autant plus qu'il se trouvait à attaquer une partie de la clientèle qui appuie le Bloc québécois sur la scène fédérale.

Le député Paul Crête, dont la circonscription fédérale englobe celle de Mario Dumont au provincial, aurait fait valoir à ses collègues que l'ADQ pourrait mettre sa machine au service d'un autre parti au fédé-

ral aux prochaines élections pour lui faire mordre la poussière si le Bloc québécois continuait à dénoncer l'ADQ.

Un autre député, Pierre Brien, qui est whip du Bloc québécois, aurait également dit à certains de ses collègues qu'il se sent aujourd'hui plus près de l'ADQ que du Parti québécois, selon des informations glanées au cours des derniers jours.

L'ancien député bloquiste de Berthier-Montcalm, Michel Belhumeur, est quant à lui venu à un cheveu de porter les couleurs de l'ADQ lors des élections partielles du 17 juin. Il a finalement décidé d'être candidat du Parti québécois

dans Joliette, mais il a mordu la poussière aux mains de l'adéquiste Sylvie L'Espérance.

Interrogé par *La Presse*, le député Crête a d'abord nié que son parti avait pris la décision de ne plus attaquer la formation politique que dirige Mario Dumont et qui pourrait être portée au pouvoir aux prochaines élections. Mais du même souffle, il a tenu à souligner que l'ADQ ne faisait pas partie des cibles du Bloc québécois.

« Non, cela ne me dit rien. La première chose, c'est que nous autres, nous agissons sur la scène fédérale. Donc, l'ADQ n'est pas notre cible comme telle. Nous souhaitons que le mouvement souverainiste

soit le plus fort possible sur la scène fédérale. Au niveau du Québec, le portrait politique a changé beaucoup au cours de la dernière année. C'est évident qu'on s'en va vers une élection à trois », a commenté M. Crête.

« Il y a peut-être eu des discussions autour de la lettre de M. Paquette. Mais il n'y a pas eu de mot d'ordre qu'on gardait le silence (par rapport à l'ADQ). Le contexte québécois est ce qu'il est. Les Québécois auront à décider qui ils veulent comme gouvernement provincial. Je souhaite que le PQ soit réélu, mais les cartes sont brassées beaucoup présentement », a ajouté le député.

NÉGOCIATEUR

Suite de la page A1

M. Bernard relève à ce sujet la fin de la tutelle fédérale, la disparition des réserves et la création graduelle d'un régime fiscal autochtone harmonisé avec ceux du Québec et du Canada.

« Les Innus on accepté de définir, de façon précise et exhaustive, tous les effets et modalités d'exercice de l'ensemble de leurs droits ancestraux au Québec », dit-il, rappelant qu'il s'agit là aussi d'un point majeur de l'accord.

Le chef libéral Jean Charest a lui aussi remis en cause hier la position de M. Parizeau. Félicitant le

gouvernement d'accéder à la demande du PLQ de tenir une commission parlementaire sur l'entente innue, M. Charest estime que l'ancien premier ministre péquiste fait preuve de « préjugés ». « Je ne partage pas la vision étroite qu'a M. Parizeau d'interpréter ces ententes à la lumière de considérations d'ordre strictement constitutionnelles. Il faut éviter le dérapage dans le débat et faire en sorte qu'on inclue les populations autochtones dans le développement du Québec », croit-il.

Quant au ministre des Affaires

autochtones, Rémy Trudel, il a plutôt donné l'impression hier matin de se plier aux arguments de Jacques Parizeau en qualifiant les questions de l'ancien chef péquiste de « légitimes ». « Elles doivent obtenir des réponses claires, transparentes et complètes », a-t-il déclaré avant d'ajouter que la commission parlementaire annoncée mardi, mais dont le calendrier reste inconnu, se devra de les fournir.

Rappelant que le gouvernement québécois est désormais cité sur la scène internationale pour ses accords signés avec les nations au-

tochtones, le ministre Trudel pense qu'une entente négociée avec les Innus est préférable à la confrontation et à la possibilité de se retrouver encore devant les tribunaux. Il s'est montré ouvert à des modifications au futur traité en cherchant une voie, comme dans le cas des commissions scolaires linguistiques, pour ne pas reconnaître l'acte constitutionnel de 1982. Il dit vouloir prendre tout le temps nécessaire afin d'améliorer le contenu de l'entente avec les Innus en écoutant les opinions émises en commission parlementaire.



Louis Bernard

PHOTO La Presse

ACTUALITÉS

| SYSTÈME DE SANTÉ |

Legault confirme le plan de relance

PASCALE BRETON

Pendant que le ministre de la Santé, François Legault, peaufine un ambitieux plan de relance du système de santé de plusieurs centaines de millions de dollars, le Conseil de la santé et du bien-être invite à la réflexion avant d'injecter des sommes supplémentaires et souhaite qu'on favorise la prévention.

Après 18 mois de travail, le conseil a dévoilé hier un avis contenant 41 recommandations visant à améliorer la santé et le bien-être de la population comme le prévoit son mandat depuis la création de cet organisme, en 1992. Le rôle du conseil est également d'informer la population et de conseiller le ministre de la Santé.

M. Legault a d'ailleurs reçu copie de l'avis le 15 mai dernier et la présidente du conseil, Hélène Morais, espère qu'il tiendra compte des recommandations avant de prendre une décision sur le plan de relance projeté. Le ministre doit d'ailleurs rencontrer les membres du comité de travail au cours des prochaines semaines. « Il s'agit d'un guide, d'un instrument pour aider à décider où placer l'argent afin d'offrir de meilleurs services et avoir une meilleure santé », a déclaré M^{me}

Morais au sujet du document intitulé *Avis pour une stratégie du Québec en santé*.

En matinée, le ministre François Legault a confirmé la manchette de *La Presse* d'hier, à savoir que le Parti québécois mettait la touche finale à un projet de relance du système de santé. L'échéancier serait de cinq ans et devrait nécessiter une augmentation du budget annuel de 1,5 milliard pour le réseau.

« Nous sommes en train de discuter avec les partenaires d'un plan qui va relancer le système de santé et qui va assurer la pérennité de notre système public, accessible et gratuit », a déclaré M. Legault quelques instants avant de prendre part à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de revoir le fonctionnement du système de santé tel qu'on le connaît. « (Ce plan) va impliquer de nouvelles façons de gérer ce système, il va y avoir une nouvelle approche », a dit M. Legault en promettant d'en dévoiler les détails d'ici quelques semaines. Il n'a cependant pas voulu confirmer l'injection annuelle de 1,5 milliard de dollars supplémentaires, sans toutefois nier l'information. « Nous travaillons actuellement à analyser ces chiffres », a-t-il dit, avant d'ajouter quelques instants plus tard en anglais qu'il « n'est pas facile de garder toutes les informations confidentielles ».

L'annonce du plan de relance a fait dire au



Photothèque La Presse ©

Le plan proposera de nouvelles façons de gérer le système de santé, une nouvelle approche, a dit François Legault en promettant d'en dévoiler les détails d'ici quelques semaines.

critique libéral en matière de santé et député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, qu'il a l'impression d'assister à la répétition d'un acteur pour un film d'Hollywood. « Ça fait

huit ans que le PQ est là et il veut maintenant relancer la santé. Après avoir fait dérailler le train, le PQ dit qu'il a un plan pour le remettre sur les rails. Je ne suis pas sûr qu'on veut faire confiance à l'acteur qui en est rendu à sa 24^e prise ; je ne suis pas sûr qu'on va faire confiance à celui qui a fait dérailler le train pour le remettre sur ses rails. Il y a une incompréhension de la part du gouvernement sur ce qu'il doit faire », a déclaré M. Fournier.

Quant au document produit par le Conseil de la santé et du bien-être, il invite principalement à favoriser la prévention en matière de santé. Dix ans après la Politique québécoise sur la santé et le bien-être, le bilan n'est pas des plus reluisants, les objectifs n'ont pas tous été atteints et il faut revoir les fondements mêmes de la politique.

Les problèmes croissants de violence sont ainsi une source d'inquiétude dans les régions de Montréal, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent, tandis que dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nunavik, le taux de mortalité élevé lié aux maladies cardiovasculaires, aux maladies respiratoires, au suicide et au cancer du poumon soulève des questions.

Il faut éviter de construire de nouvelles structures, travailler selon les différents paliers, autant locaux, régionaux que provinciaux, et intégrer le personnel concerné, a résumé la présidente du conseil, Hélène Morais.

| ENTENTE AVEC LES INNUS |

De nouvelles tensions au sein du Bloc québécois

La lettre ouverte de Jacques Parizeau, parue dans *La Presse*, relance le débat

JOËL-DENIS BELLAVANCE

LA SORTIE de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui dénonce à son tour l'entente de principe que le gouvernement Landry a négociée aux côtés d'Ottawa avec quatre communautés innues, provoque de nouvelles tensions au sein du Bloc québécois, qui a déjà perdu un député farouchement opposé à cette entente.

Certains députés bloquistes ont d'ailleurs l'intention de soulever cet épineux dossier lors de la prochaine réunion du caucus, qui aura lieu la semaine prochaine à Saint-Jean-sur-Richelieu, et qui doit servir à préparer la rentrée parlementaire de septembre.

Mais d'autres craignent de se mettre à dos les membres du gouvernement de Bernard Landry s'ils haussent trop le ton en réclamant, à l'instar de M. Parizeau, que cette entente soit « mise sur la glace ».

Au moins une députée, Pierrette Venne, qui représente le comté de Saint-Hubert aux Communes, s'est dit heureuse que M. Parizeau ait décidé de mettre son grain de sel dans ce débat houleux par le biais d'une longue lettre publiée hier dans *La Presse*. « Cette lettre de M. Parizeau me fait beaucoup plaisir », a déclaré M^{me} Venne, qui croit que cela aura pour effet de relancer le débat au sein du Bloc québécois.

M^{me} Venne était l'une des quatre députés qui s'étaient portés à la défense de leur bouillant collègue de Chambly, Ghislain Lebel, après que ce dernier eut critiqué de manière virulente cette entente et accusé le gouvernement Landry de carrément trahir les souverainistes.

Invité par son chef Gilles Du-



Certains députés bloquistes, dont Pierrette Venne et Serge Cardin, ont bien l'intention de discuter de l'entente lors de la prochaine réunion du caucus, qui aura lieu la semaine prochaine à Saint-Jean-sur-Richelieu. La commission parlementaire sur la question, promise par le ministre Rémy Trudel (photo de droite) ne contente pas tous les députés.

ceppe à s'excuser auprès du premier ministre Bernard Landry pour avoir tenu de tels propos à son endroit, M. Lebel, a préféré claquer la porte de son parti il y a deux semaines et siéger comme député indépendant à la reprise des travaux parlementaires.

Le député de Sherbrooke, Serge Cardin, qui s'était aussi porté à la défense de M. Lebel, a soutenu que la sortie de M. Parizeau donne raison à son ancien collègue sans toutefois emprunter le même ton lapidaire. M. Cardin a ajouté que le Bloc québécois devra manifestement refaire ses devoirs dans ce dossier.

Le critique du Bloc québécois pour les affaires autochtones, Yvan Loubier, qui avait pourfendu M. Lebel en disant que les propos



qu'il avait tenus frôlaient le racisme, n'a pas voulu commenter la sortie de M. Parizeau hier.

Galvanisé par la sortie de M. Parizeau, qu'il a déjà qualifié de « pape de la souveraineté », M. Lebel a la ferme intention de poursuivre sa croisade pour dénoncer cette entente rendue publique en juin.

Ainsi, le député, qui dit avoir reçu plus de 500 appels et 300 courriels l'appuyant dans sa démarche, compte faire une tournée des régions du Québec. À l'invitation de certains regroupements, il se rendra à Sherbrooke, Sept-Îles, Chicoutimi, Roberval et Alma, entre autres endroits.

« Il est évident que cette lettre me fait un petit velours ce matin, car à part le ton, M. Parizeau me donne raison sur toute la ligne.



Photothèque La Presse ©

Mais avais-je le choix sur le ton ? Je n'avais pas d'autre choix de ton que celui que j'ai utilisé pour provoquer un débat au Québec. C'était mon dernier espoir », a déclaré M. Lebel à *La Presse* hier.

Le bouillant député, que M. Parizeau avait tenté de convaincre de ne pas quitter le Bloc québécois au plus fort de la controverse, s'est dit peu impressionné de la décision du ministre québécois des Affaires autochtones, Rémy Trudel, de confier à une commission parlementaire le soin de tenir des audiences sur cette entente.

M. Trudel a annoncé cette décision en fin d'après-midi mardi, soit quelques heures avant la publication de la lettre de M. Parizeau. « Le gouvernement du Québec essaie de remettre la pâte à dent dans

le tube. Mais ce n'est pas facile », a dit M. Lebel, dans son langage toujours aussi coloré.

« Je suis heureux parce que je me suis fait dire par les adjoints du ministre des Affaires autochtones, Rémy Trudel, que j'étais dans le champ. Il a signé cette entente, mais je suis persuadé qu'il ne l'a comprend même pas », a ajouté M. Lebel.

Sa collègue Pierrette Venne a déjà entrepris une tournée elle aussi de certaines régions à l'invitation de certains groupes. Hier, elle a rencontré des élus et des groupes de la région de Chicoutimi qui l'avaient invitée après qu'elle eut pris la défense de M. Lebel.

Ces mêmes gens ont carrément refusé de rencontrer la députée bloquiste de Jonquière, Jocelyne Girard-Bujold, et M. Loubier, responsable du dossier autochtone au Bloc québécois, pour discuter de la question.

« Ces gens-là en ont gros sur le coeur. Ils ont l'impression que personne ne tient compte de leurs préoccupations au Parti québécois ou au Bloc québécois », a indiqué M^{me} Venne.

Dans sa lettre, M. Parizeau soulève plusieurs objections à l'endroit de l'entente. Entre autres choses, il croit qu'elle fait en sorte que le gouvernement fédéral demeure éternellement partie à l'entente, quel que soit le statut futur du Québec.

Il estime aussi que le gouvernement québécois se trouve à reconnaître la Constitution canadienne de 1982 en signant l'entente, qui créera à ses yeux « un fouillis juridique et politique qui viciera toutes les bonnes intentions ».



Triumph

25% de réduction sur marchandise sélectionnée

AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Tendance au naturel :
le suède ultrasouple

Chemisier
149⁹⁵\$

Tout doux sur la peau, sexy avec une note de sobriété, le suède c'est la matière qu'on a dans la peau pour la rentrée. Chemisier coupe jean, à surpiqûres, collection Les Ailes, en cinq couleurs, 149,95\$.



AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • **MAINTENANT OUVERT** Centre-ville Montréal Édifice Complexe Les Ailes (514) 282-4537

LE GRAND PROJET LES AILES : Fairview Pointe Claire 2003

LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE!

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE À PORTER

www.lesailes.com

Élections chez les Cris

CHARLES CÔTÉ

LES RÉSULTATS aux élections au Grand Conseil des Cris devraient être connus aujourd'hui, au terme d'une campagne électorale où deux candidats de taille s'affrontaient pour le poste de grand chef : le chef sortant Ted Moses, signataire de la Paix des Braves, et Matthew Mukash, vice-grand chef sortant et traditionaliste.

Les Cris de neuf communautés de la Baie-James votaient hier, mais les résultats du scrutin ne devaient pas être rendus publics avant tôt ce matin. « La participation a été très bonne », a indiqué hier John Henry Wapachee, directeur du scrutin.

Paix des Braves

M. Moses se voit comme le meilleur candidat pour donner suite à la Paix des Braves, entente par laquelle Québec s'est engagé à verser 70 millions aux Cris au cours des 50 prochaines années. Québec renonce aussi officiellement au méga-projet hydroélectrique NBR, bien que techniquement, ce projet était jugé irréalisable. En échange, les Cris ouvrent leur territoire à l'exploitation minière et forestière et accordent leur appui à la dérivation de la rivière de Rupert, contre redevances. Le gouvernement québécois a donné un coup de pouce à son partenaire, M. Moses, en annonçant mardi, dernier jour de la campagne, une nouvelle collaboration avec les autorités crées dans le domaine des services de santé.

Frein au développement

Son adversaire, Matthew Mukash, se propose de mettre un frein au développement, en particulier au projet de dérivation partielle de la rivière de Rupert. Il a affirmé au cours de la campagne que les Cris n'avaient pas été bien informés des enjeux de la Paix des Braves avant de l'approuver au cours d'une consultation, en février dernier.

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Le défi de la nouvelle année scolaire est, entre autres, celui de l'école secondaire. Le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, veut tout mettre en oeuvre pour y améliorer les services aux élèves. En entrevue à La Presse, il explique que la réforme au secondaire sera centrée sur un meilleur encadrement, voire un accompagnement de tous les instants.

« Un adulte sera près du jeune à tout moment, affirme-t-il. C'est fini l'univers de centre commercial dans les polyvalentes. Il faut transformer l'école publique secondaire pour redonner confiance aux parents. »

Il y va de la sécurité à l'école, de la création d'un milieu de vie plus sain. Le report d'un an de la réforme, son recentrage sur les matières de base notamment, permettra, croit le ministre, de mettre la table cette année afin de mieux faire atterrir les changements prévus l'an prochain.

Reconnaissant que « l'école publique secondaire dans les grands centres est menacée », notamment par l'attrait de plus en plus grand qu'exerce l'école privée chez les parents, le ministre Simard affirme que les « besoins sont criants » et que « c'est là que la transformation la plus radicale » doit avoir lieu.

Pour ce faire, il est clair que la fin du boycott de la réforme scolaire par des enseignants permettra d'améliorer dès maintenant la qualité de la présence auprès des élèves. Mais les enseignants devront faire plus. Cela fera l'objet des prochaines négociations sur les conventions collectives. « Tout le monde sait en éducation que la réforme va exiger plus de souplesse, dit-il, avant d'ajouter rapidement : mais plus d'investissements aussi. »

Le ministre de l'Éducation donne l'exemple des locaux des enseignants. Il promet des réaménagements pour créer des « locaux



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, est allé voir comment se passait la rentrée, hier, à l'école primaire Marguerite-Bourgeoys de la rue Plessis à Montréal.

convenables » qui permettront de recevoir parents et élèves. En fait, précise-t-il, « la réforme ne doit pas être considérée comme un combat contre les enseignants. En aucun cas ».

Ces mesures nécessiteront évidemment l'ajout de fonds, mais sans doute pas autant, admet le ministre, que ce que demandent la Fédération des commissions scolaires pour l'ensemble du réseau et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) pour les élèves en difficulté.

« Nous avons injecté un milliard de plus en trois ans. Le budget de l'éducation est en hausse, rappelle-t-il, mais il faut continuer. En santé, avec le vieillissement de la population, on a des obligations, mais l'argent qui va rapporter est

celui en éducation. » M. Simard dit avoir des assurances que le prochain budget Marois répondra aux attentes du monde de l'éducation. Il reprend aussi à son compte l'un des leitmotiv politiques du gouvernement Landry sur le déséquilibre fiscal canadien. « Il y a 2,5 milliards à Ottawa, réitère-t-il. Ça fait partie des solutions à long terme. Les Québécois doivent en être convaincus. »

Ces sommes seraient évidemment utiles pour financer le réseau universitaire. Mais il n'est toujours pas question de changer le credo péquiste : les droits de scolarité resteront gelés aussi longtemps que le PQ sera au pouvoir. Une augmentation de ces droits ne fournirait aux universités que « des sommes marginales », pense M.

Simard. Avec 600 millions de dollars de plus cette année, il estime que les universités « sont très contentes » puisqu'elles ont pu embaucher « des centaines de professeurs », soutient-il.

En enseignement postsecondaire, le ministre Simard se préoccupe davantage de l'offre en région devant une démographie en baisse. Il dit vouloir éviter les crises qui se succèdent les unes aux autres. Il se dit très conscient du fait que les collèges et les universités sont au coeur du développement économique régional.

Pour affronter ce défi, comme pour le décrochage scolaire d'ailleurs, l'ambition du ministre Simard est à la mesure du l'enjeu : « Je veux mobiliser le Québec », dit-il.

MIEUX ORGANISÉ. À MEILLEUR PRIX.

Satellite^{MC} 2400

2 499 \$ prix suggéré

- **Processeur Intel® Pentium® 4 1,60 GHz rapide et puissant**
- **DVD-ROM/CD-RW pour graver vos propres CD et visionner des DVD**
- **Mémoire DDR de 256 Mo hautement performante**
- **Disque dur de 30 Go amplement spacieux pour le stockage de données**
- **Microsoft® Windows® XP Edition Familiale**



TOSHIBA
www.shoptoshiba.ca

Les PCTOSHIBA utilisent les systèmes d'exploitation Microsoft® originaux
<http://www.microsoft.com/piracy/howtotell>

Intel, Pentium, Intel Inside et le logo Intel Inside sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales américaines et étrangères. Frais d'expédition et taxes applicables en sus. Les produits peuvent différer de l'illustration. Le revendeur peut vendre à prix moindre. Sous réserve de disponibilité. En vente au Canada seulement.

Justin Trudeau veut que les jeunes apprennent à penser par eux-mêmes

Invité par l'UNESCO, il présidait hier des ateliers dans le cadre du 17^e Congrès international d'informatique

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

JUSTIN TRUDEAU souhaite que les jeunes recourent aux technologies de l'information (TI) pour apprendre à questionner les idées reçues de leurs parents, de leurs professeurs ou de leur gouvernement.

La question des TI lui tient tellement à coeur qu'il a accepté l'invitation de l'UNESCO de présider des ateliers de discussion sur le sujet, qui se sont tenus hier dans le cadre du 17^e Congrès international d'informatique qui se déroule à Montréal.

Le fils du défunt premier ministre du Canada Pierre Trudeau a indiqué hier en conférence de presse que sa session à l'École polytechnique venait tout juste de commencer et qu'il pouvait donc se permettre de déroger à sa décision « de mettre l'emphasis sur ses études ».

Après quelques années passées à enseigner, Justin Trudeau a dit qu'il aimait bien se retrouver « comme des milliers de jeunes Canadiens armés d'un esprit curieux et d'un sac à dos pour partir à la conquête du monde ».

M. Trudeau fait toutefois le constat suivant : les jeunes tardent à s'appropriier les technologies de l'information pour autres choses que le divertissement.

« Pour beaucoup d'Occidentaux,



Photo CP

La question des technologies de l'information tient tellement à coeur à Justin Trudeau qu'il a accepté l'invitation de l'UNESCO de présider des ateliers de discussion sur le sujet, dans le cadre du 17^e Congrès international d'informatique qui se tient à Montréal.

les technologies de l'information sont là avant tout pour les jeux, la musique, les images, les films,

pour jaser un peu avec les amis et parfois pour faire ses devoirs », a-t-il dit.

« De moins en moins de jeunes s'inscrivent dans les collèges et les universités dans les disciplines

liées aux technologies de l'information et de la communication, autant aux États-Unis qu'au Canada », a-t-il déploré.

« Le constat est pire en ce qui concerne les filles qui, au Canada, sont trois fois moins nombreuses dans les programmes technologiques qu'il y a quelques années », a-t-il renchéri.

Il trouve particulièrement « désastreuse » l'idée répandue dans les écoles voulant que les ordinateurs puissent un jour remplacer les enseignants parce que les étudiants vont trouver dans Internet tout ce dont ils ont besoin de savoir.

« Nous vivons dans un monde où l'accès à l'information est facile. L'information est partout et accessible. Le grand défi est de filtrer cette information avec son intelligence et sa raison afin d'en dégager un sens », a-t-il dit à un groupe de journalistes.

« Ce genre d'habileté ne vient pas automatiquement. Il faut la développer à l'école. Il faut enseigner aux jeunes à réfléchir, à défier, à questionner ce qui est véhiculé sur le Web. Il faut leur apprendre à questionner l'autorité, les parents, les enseignants et le gouvernement, et nous aurons une révolution », a-t-il lancé.

« Il faut questionner les bases de la société afin d'en créer une meilleure », a-t-il renchéri.

En ce qui le concerne, Justin Trudeau est tenté de se tourner vers le génie mécanique où l'on se base sur les sciences pour trouver des solutions de façon logique et mathématique à des problèmes.

TERRORISME |

L'armée US pourrait intervenir ici

Presse Canadienne

TORONTO — Washington et Ottawa seraient près d'une entente qui permettrait aux troupes américaines d'intervenir en territoire canadien en cas d'attaque terroriste.

Selon le quotidien *The Globe and Mail*, qui cite le ministre de la Défense, John McCallum, l'entente permettrait également à des soldats canadiens d'intervenir en sol américain.

Le ministre soutient que la souveraineté du Canada ne serait nullement menacée parce qu'il n'est question que de créer un groupe de planification qui n'aurait pas d'autorité directe sur les armées. L'armée canadienne ne serait donc pas sous les ordres des Américains de façon permanente.

Les décisions d'intervenir seraient prises à la pièce par chacun des gouvernements.

L'entente, une fois conclue, devra être approuvée par le conseil des ministres.

Une molécule qui nous aide à oublier

Agence France-Presse

PARIS — Les pertes de mémoire qui viennent avec l'âge seraient dues à l'intervention active d'une enzyme, selon une étude suisse paraissant hier dans la revue scientifique britannique *Nature*.

« Tout ce qui nous apprenons n'est pas utile, aussi le cerveau a besoin de disposer d'un mécanisme qui lui évite de charger sa mémoire de détails inutiles », expliquent Alcino Silva et Sheena Josselyn de l'Université de Californie à Los Angeles, dans un commentaire paru dans *Nature* accompagnant l'article. L'étude dévoile le rôle des molécules du manque de mémoire, ajoutent-ils.

L'équipe de chercheurs, dirigée David Genoux de l'Institut de technologie fédéral suisse (ETH Hönggerberg) à Zurich, a découvert que des souris génétiquement modifiées chez lesquelles une enzyme, une protéine appelée protéine phosphatase 1 (PP1) est inhibée, réussissent nettement mieux aux tests d'apprentissage et de mémoire.

Ces rongeurs, ont-ils constaté, sont également moins enclins à oublier ce qu'ils ont appris.

« Nous sommes en voie d'éclaircir la biologie de la mémoire et, bien sûr, de l'oubli », commentent les spécialistes californiens.

CONTEMPORAINE



LE CHEMISIER FLEURS DE BRUEGEL 59.95 Contemporaine notre collection exclusive. Pure soie, fleurs en touches dominantes de rouge géranium et vert de jade sur fond doré. 6 à 16 tailles régulières et petites. Rég. 75.00 Jupe suède 150.00

 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Le syndrome du dimanche, un mal de prof

À l'occasion de la semaine de la rentrée scolaire, *La Presse* publie jusqu'à demain une série de reportages sur les enjeux liés à l'école.

MARC THIBODEAU

LA RENTRÉE SCOLAIRE suscite de façon prévisible bien des appréhensions. Imaginez cependant le calvaire si ces manifestations d'anxiété devaient se répéter à chaque week-end, tout au cours de l'année.

C'est ce que vivent plusieurs enseignants affectés par le « syndrome du dimanche », appellation officieuse d'un trouble d'ordre psychologique mal connu des autorités scolaires.

Marie, enseignante de niveau secondaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), compte 10 ans d'expérience. Elle affirme ainsi qu'elle a subi pendant plus de trois ans des crises d'anxiété qui surviennent chaque dimanche, avant la reprise des classes, qui la forçaient régulièrement à couper court à ses activités sociales.

« Une crainte irraisonnée s'emparaît de moi chaque fois. Le lundi, tout se passait généralement bien, mais ça recommençait quand même la semaine suivante », a-t-elle relaté récemment en entrevue à *La Presse*. Cette crainte était notamment alimentée par les difficultés qui viennent avec le fait de travailler avec des adolescents. « Il y a un caractère d'imprévisibilité. Le groupe

peut être très fort, on ne sait jamais si ça va bien se passer, si on va avoir les réactions justes », dit-elle.

France, elle aussi enseignante de la CSDM comptant 10 ans d'expérience, a également manifesté durant plusieurs années une forme extrême d'anxiété, le dimanche, qui se traduisait par de singuliers réveils nocturnes. « J'étais tellement préoccupée par tout ce que j'avais à faire, qu'il m'arrivait régulièrement de me réveiller dans la nuit de dimanche à lundi et de commencer ma routine sans que mon mari puisse m'arrêter. Je me réveillais et je n'étais pas dans la réalité. C'était comme si j'en avais trop à faire et qu'il fallait que je commence tout de suite », indique-t-elle.

Ces réveils précipités, à la limite du somnambulisme, sont devenus une blague récurrente dans la famille de l'enseignante, qui appréhende son retour en classe cette semaine après un long congé de maternité au cours duquel ses troubles nocturnes ont disparu. « Je ne sais pas si ça va recommencer avec le retour au travail. Je ne sais pas du tout à quoi m'attendre », note l'enseignante, qui n'a jamais vraiment évoqué ces difficultés en milieu de travail.

Marie estime que les enseignants sont généralement réticents à parler de leurs appréhensions de fin de se-



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Une jeune mère s'est faite reconforter auprès de ses deux enfants, hier, alors que la rentrée scolaire battait son plein. Selon le témoignage de plusieurs professeurs, il n'y a pas que les élèves qui partent en classe à reculons. Ainsi, plusieurs enseignants seraient affectés par le syndrome du dimanche, un trouble d'ordre psychologique.

maine, peu importe leur importance. « C'est un peu chacun pour soi avec ce truc-là, note-t-elle. S'ils en parlent, les gens ont peur d'avoir l'air incompetents. Ils ne veulent pas que ça se sache. »

L'enseignante affirme avoir pour sa part réussi à prendre le dessus au fil des ans en misant sur son expérience pour se raisonner. L'expérience, dit-elle, ne permet cependant pas toujours d'en venir à bout, puisque certains de ces collègues subiraient toujours le dimanche d'intenses manifestations d'anxiété, même 10 ans après leurs débuts dans le métier.

Ni le ministère de l'Éducation, ni les fédérations d'enseignants et de commissions scolaires ne disposent cependant de données à ce sujet, ce qui fait qu'il est pratiquement im-

possible de mesurer l'importance réelle du phénomène.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) affirme ne jamais s'être penchée sur le syndrome du dimanche. Son vice-président, Raynald Bellerive, note cependant qu'il n'est pas rare que des enseignants soient si préoccupés le dimanche, par la tâche qui les attend, qu'ils coupent court à leur fin de semaine. « J'avais un collègue comme ça, dont la semaine commençait chaque dimanche matin à 6h. Il était mentalement repris par l'école, par les choses à préparer, les classes qui s'en venaient », note M. Bellerive, qui parle du « stress du dimanche ».

Selon lui, ces manifestations de stress peuvent survenir dans différents métiers, mais elles sont particulièrement susceptibles d'affecter

les enseignants en raison de la difficulté de leur tâche et du caractère imprévisible des jeunes. « Il faut toujours offrir une qualité de travail qui est énorme », dit-il.

Pierre D'Amours, conseiller en relations de travail à la Fédération des commissions scolaires du Québec, dit avoir déjà « entendu parler » du syndrome évoqué par les enseignants. « Ça n'a cependant jamais été identifié par les commissions scolaires comme une problématique prioritaire », note-t-il. À défaut de se pencher spécifiquement sur ce type de manifestation, les commissions scolaires portent depuis quelques années une attention toute particulière aux problèmes de détresse psychologique, très présents en milieu scolaire.

Pour le personnel des secteurs préscolaire, primaire et secondaire, les sommes versées en assurance-salaire pour des congés liés à des troubles physiques ou psychologiques sont passées de 51,4 millions, en 1998-1999, à 63,5 millions et 67,9 millions, au cours des deux années subséquentes. Selon M. D'Amours, la hausse moins marquée qui a été enregistrée au cours de la dernière année pourrait suggérer que l'on a atteint un « plateau » et que le futur s'annonce plus prometteur. Le fait que le nombre de jours d'absentéisme d'enseignants du secondaire qui sont motivés par des troubles psychologiques est légèrement en baisse soutient cette hypothèse, dit-il.

« Beaucoup d'efforts ont été faits au cours des dernières années par les commissions scolaires pour contrer les problèmes psychologiques, mais il est trop tôt pour être vraiment sûr que ça donne les résultats espérés », dit-il.

Célébration de la grande ouverture au Forum



2313, rue Ste-Catherine Ouest
Téléphone : 514-228-0135

Superbes aubaines pour les premiers arrivés!
Le vendredi 30 août au Forum seulement

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 10 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h, dimanche 10 h à 17 h

Limite de 30

Bell ExpressVu

T-Shirt « Les Sopranos » GRATUIT à l'achat d'un système de télé par satellite Bell ExpressVu

149⁹⁸
100⁰⁰*

Système satellite numérique avec télévision interactive

- Guide de programmation à l'écran avec image sur image • Télécommande universelle contrôlant jusqu'à 4 appareils • Sortie S-véo et multiples minuteurs d'événements
- Image de qualité DVD et sonorité de qualité CD • Ayez accès à plus de 200 canaux audio-véo avec des options de programmation à partir de 20,00 \$/mois

BELL EXPRESSVU 3120 CodeWEB:10009747

*Le crédit sur programmation se compose d'un crédit de 90 \$ et d'un crédit de 10,98 \$ s'appliquant aux fonctions de télévision interactive iTV. Le crédit sur programmation de 90 \$ s'applique à un taux de 15 \$ par mois pendant six mois de service continu. Les clients doivent s'abonner au forfait Ultimate, Ultra ou Super 7 Dragon. Pour les nouveaux abonnés seulement. Le crédit de 10,98 \$ sur les fonctions de télévision interactive iTV s'applique aux forfaits LudiTV et i weather à un taux de 4,99 \$ par mois + 0,50\$ par mois pendant deux mois. Détails en magasin.

Épargnez 40^{\$}

Limite de 15

CITIZEN

Magnétoscope de grande valeur

- Télécommande • Programmation à l'écran
- Entrées audio-véo à l'avant • Têtes autonettoyantes

CodeWEB: 01102987 3987

39⁹⁹

AU FORUM SEULEMENT

Épargnez 100^{\$}

Limite de 30

GRATUIT
carte Compact Flash de 32 Mo (valeur de 50^{\$})

Kodak

Appareil photo numérique

- 2,2 méga-pixels • Zoom optique 3x • Vidéo en continu avec son
- Compatible à une prise d'accueil Kodak DX DX3600 CodeWEB:10008659

299⁹⁹

AU FORUM SEULEMENT

GIGASTORAGE

Paquet de 10 CD de 24 x boîtier mince 5 couleurs

- Capacité jusqu'à 24x
- Capacité 80min/700 Mo
- Garantie à vie

ABCO-116-JH CodeWEB:10011590

4⁹⁹

Épargnez 9^{\$}

AU FORUM SEULEMENT



Festival de musique gratuit
Vendredi de 17 h à 20 h
Samedi de 13 h à 17 h

Artistes invités :
Swollen Members, One Ton,
Danko Jones et bien plus encore.

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

Prix et produits en vigueur à partir du 30 août 2002.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

POLITIQUE PUBLICITAIRE: Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop.

Le PLQ veut se refaire une image

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Inquiet de la montée durable de l'Action démocratique, le Parti libéral du Québec va jouer le tout pour le tout pour présenter une image de renouveau, allant jusqu'à changer le logo du parti.

Dès le début de septembre, le PLQ compte rendre publics des engagements précis, avec la facture qu'ils représentent, une opération qu'on réserve habituellement aux jours suivant le déclenchement des élections générales.

Devant la montée de l'ADQ, les organisateurs avaient évalué que les électeurs voulaient qu'on leur soumette tout de suite les orientations précises du PLQ, une stratégie qui a soulevé des questions lors du caucus des députés, une session de trois jours qui

s'est terminée hier. Durant ces trois journées difficiles, de larges pans d'un document d'orientation soumis par les stratégies du PLQ ont été passés à la moulinette par les députés. Selon les informations glanées hier, les débats furent particulièrement musclés sur le dossier de la santé, où les députés n'étaient pas satisfaits des propositions de leurs stratégies.

Le PLQ veut aussi proposer une profonde décentralisation des décisions gouvernementales, une formule surprenante de « tables de concertations régionales » qui a soulevé bien des questions aussi.

Les orientations ont été modifiées en profondeur et les stratégies du PLQ ont promis que les ajustements seraient faits à temps pour que le document soit rendu public avant le 9 septembre, à temps pour l'envoyer

dans les circonscriptions en prévision du conseil général de la fin septembre, à Montréal.

Le chef du PLQ, Jean Charest, a nié hier l'existence de divergences autour des orientations proposées. « Il y a un fort consensus sur l'approche proposée, on est pas mal sur la même longueur d'onde », a-t-il soutenu.

Les inquiétudes des élus sont apparues dès lundi soir, lors d'un méchoui destiné aux députés, a-t-on appris, certains élus ayant même signalé qu'ils songeaient à ne pas se représenter sur la base de la plateforme qu'on leur avait présentée.

Réinventer le Québec

Par ailleurs, un éventuel gouvernement libéral abolira certains ministères, en fusionnera d'autres, et fera disparaître les organis-

mes sans buts lucratifs, créés depuis cinq ans par le gouvernement du Parti québécois.

« Cela pourra vouloir dire l'abolition de certains ministères, la fusion d'autres, tout ce qui respecte la volonté d'offrir plus de services à la population », a déclaré hier le chef libéral, Jean Charest.

Le gouvernement du Parti québécois a créé une demi-douzaine d'organismes sans buts lucratifs (OSBL) depuis quatre ans. Ces derniers ont été créés pour financer notamment la recherche, améliorer le réseau routier et aider le développement des régions. De 1998 à 2001, 830 millions \$ ont été consentis à ces OSBL.

« On veut faire en sorte qu'il y ait moins de structures, plus de services aux citoyens », a dit M. Charest.

Avec la Presse Canadienne

MURDOCHVILLE

L'agonie se poursuit

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La population de Murdochville doit se résigner. Ce n'est pas avant une quinzaine de jours que le gouvernement sera en mesure d'annoncer une décision concernant l'avenir de cette municipalité de la Gaspésie.

Au terme d'un Conseil des ministres de plusieurs heures, le ministre des Régions, Rémy Trudel, a annoncé hier que les politiciens n'avaient pu en arriver à un consensus.

« La discussion au Conseil des ministres n'a pas permis d'en arriver à une conclusion claire, finale, sur l'avenir de la ville de Murdochville et des différents régimes qui pourraient intéresser les différentes catégories de personnes », a-t-il déclaré.

Pour évaluer la situation, le Conseil a résolu de former un groupe de six ministres (André Boisclair, Affaires municipales, Pauline Marois, Finances, François Gendron, Ressources naturelles, Joseph Facal, président du Conseil du Trésor, Maxime Arseneau, responsable de la Gaspésie, ainsi que M. Trudel). Dimanche, 65 % des quelque 700 habitants se sont prononcés par voie de référendum en faveur de la fermeture pure et simple de leur municipalité. Ces citoyens ont perdu espoir depuis la fin des activités de la fonderie Mines Gaspé, au printemps dernier.

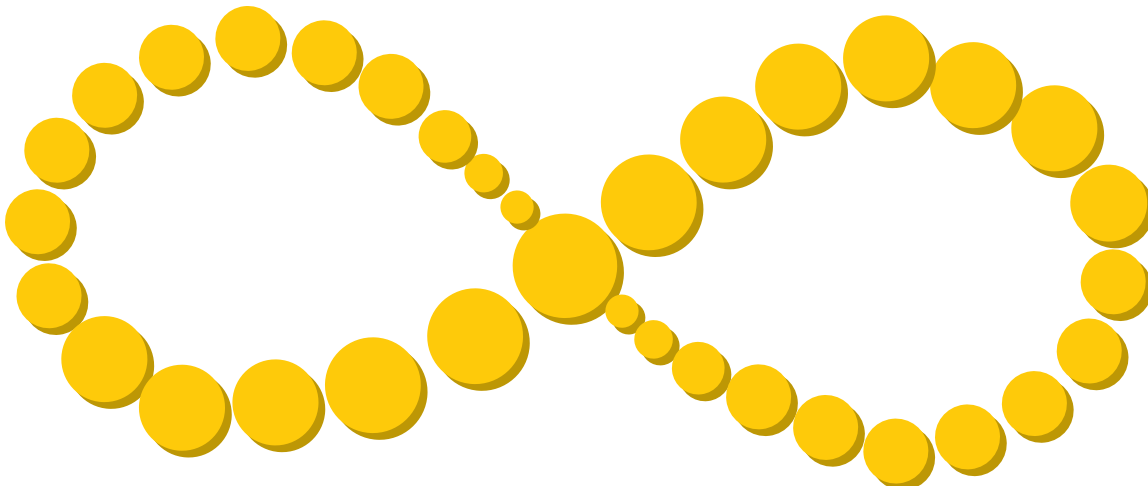
Au lendemain de ce référendum, le premier ministre Bernard Landry a promis que son gouvernement aidera les citoyens tout en faisant en sorte « qu'ils soient le moins pénalisés possible ».

Deux lettres du conseil municipal de Murdochville ont cependant suscité des questions au sein du Conseil des ministres, a expliqué M. Trudel. « Nous avons reçu des signaux contradictoires depuis hier soir. Nous avons reçu une résolution signée par le maire, adressée au ministre des Affaires municipales, véhiculant la demande de fermeture de Murdochville, et nous avons reçu aujourd'hui un avis de cinq conseillers de cette municipalité qui nous indique que ce n'est pas ça, la résolution du conseil municipal, que ce serait plutôt une demande pour soutenir ceux qui veulent quitter ou rester à Murdochville », a indiqué le ministre.

Le gouvernement se donne donc deux semaines de plus pour évaluer la situation et discuter avec la compagnie Noranda des compensations et des indemnités qui sont déjà sur la table.

« Comme il s'agit du destin de familles, il faut prendre tout le temps nécessaire pour scruter minutieusement quelles sont les avenues pour accompagner ces gens qui vivent des drames épouvantables », a affirmé le ministre des Régions.

3 mois illimités pour un temps limité



Dépêchez-vous, l'infini ne dure que 3 mois.

Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités et frais d'activation de 35 \$ inclus[†].

Choisissez parmi notre vaste gamme d'appareils GSM à partir de 24⁹⁹\$ (après crédit*)



3073360A

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERSSM AT&T^{MD} PARTICIPANTS.



3074514

*Aucuns frais d'activation (valeur de 35 \$ valable jusqu'au 31 août 2002 inclusivement) et offre de trois mois d'appels locaux illimités (valable jusqu'au 30 septembre 2002 inclusivement) applicables sur certains forfaits seulement. *Applicable à toute nouvelle entente de deux ans pour les forfaits de 20 \$ ou plus par mois. Après crédit postal de 75 \$ pour le Motorola T193 et de 50 \$ pour le Nokia 8390, le Motorola V60 et le Motorola V70. Ce crédit sera appliqué au compte de l'abonné sur réception d'une preuve d'achat. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2002 inclusivement. Prix sujets à changement sans préavis. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation, ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés par mois, pour chaque téléphone. ©Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

® RadioShack.

CELLULAND

FUTURE SHOP

» CENTRE HI-FI

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

Dumoulin



ce soir

Le Grand Journal

avec Jean-Luc Mongrain 17 h

Flash

avec Patricia Paquin et Alain Dumas 18 h 30

Fun noir

avec Normand Brathwaite 19 h

TQS

tqs.qc.ca

Ottawa rend public le contrat du prêt accordé à GM

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

OTTAWA — Ottawa a rendu public, hier soir, le contrat du prêt fédéral de 110 millions consenti à General Motors en 1987, mais rien dans le document ne permet de conclure que le constructeur automobile serait passé outre aux conditions imposées par les gouvernements.

Le maire de Boisbriand, Robert Poirier, ainsi que le Bloc québécois, demandaient à Québec et à Ottawa de dévoiler les contrats secrets qui ont permis à GM d'obtenir des prêts sans intérêt totalisant 220 millions, pour une période de 30 ans, des deux paliers de gouvernement. Cette somme devait permettre de maintenir en vie l'usine de la multinationale américaine à Boisbriand. Celle-ci a fermé ses portes mardi, privant 1200 personnes de leur emploi.

M. Poirier avançait que GM n'a pas respecté l'une des conditions qui lui étaient imposées : celle de fabriquer des voitures de type A, des automobiles à traction. Les modèles sport Camaro et Firebird, qui étaient produits ces dernières années à Boisbriand, sont des voitures de type F, à propulsion.

Le contrat stipule que GM doit « poursuivre la production de voitures A à Sainte-Thérèse (Bois-

briand) », et que cette activité doit permettre à l'usine de demeurer ouverte jusqu'en 1994 au moins.

Le contrat mentionne également que l'entreprise « s'engage à remplace la voiture A par un nouveau véhicule à être assemblé à Sainte-Thérèse ».

Deux modèles à traction, de type A, la Sierra et la Celebrity, ont été fabriqués à l'usine québécoise, à partir de 1987. Mais l'assemblage de ces modèles a été transféré ailleurs dès 1990. Boisbriand s'est alors mis à construire des voitures à propulsion, de type F, la Camaro et la Firebird. Les automobiles à propulsion ont cependant de moins en moins la cote dans l'industrie.

Les autres conditions imposées à GM par les gouvernements pour l'obtention du financement étaient des investissements de 450 millions à l'usine avant 1991 et la construction d'un atelier de peinture.

Le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a indiqué lundi qu'il était prêt à dévoiler le contrat et les conditions imposées à GM, mais il souhaitait que les trois partenaires se mettent d'accord avant d'aller de l'avant.

Le ministre fédéral de l'Industrie, Allan Rock, a cependant été plus rapide. Hier avant-midi, le ministre a dit qu'il souhaitait rendre le document public dès que possi-



Photo PC

En 1990, on a commencé à construire à l'usine GM de Boisbriand des voitures à propulsion de type F, la Camaro et la Firebird (notre photo). Or, les automobiles à propulsion ont de moins en moins la cote dans l'industrie.

ble, mais qu'il attendait un avis de ses fonctionnaires.

En début de soirée, une copie du contrat fédéral a été envoyée la Presse Canadienne.

Selon le député bloquiste de Rivière-des-Mille-Iles, Gilles Perron, les contribuables devaient avoir ac-

cès à ces documents pour s'assurer que les conditions du prêt ont toutes été respectées par le constructeur automobile et qu'ils en ont eu « pour leur argent ».

« Je me souviens, lorsque le contrat a été signé en 1987, le gouvernement et GM se pétaient les bre-

telles, raconte M. Perron. Ils disaient dans leur communiqué qu'ils allaient créer et maintenir 3500 emplois à long terme. »

Le député déplore cependant le fait que le nombre d'emplois ne se soit pas retrouvé dans le contrat entre l'entreprise et le gouvernement, comme condition pour l'obtention du prêt.

Il demande maintenant aux deux niveaux de gouvernement de trouver un plan de sauvetage pour l'usine ou un plan d'aide aux travailleurs mis à pied.

Quatre députés du Bloc québécois de la rive-nord de Montréal se sont rendus hier devant l'usine de Boisbriand pour demander aux gouvernements d'agir.

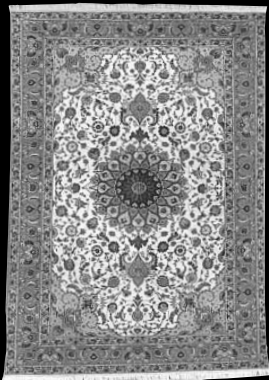
Ils ont dénoncé l'attitude d'Ottawa qui, selon eux, a cédé au caucus ontarien et clairement décidé que l'industrie automobile était destinée à l'Ontario alors que l'industrie aéronautique devait se développer au Québec.

Les députés déplorent également le fait que plusieurs petites entreprises des Basses-Laurentides ferment leurs portes ou voient leur chiffre d'affaires diminuer parce qu'elles perdent un important partenaire.

cyberpresse.ca Tout sur la fermeture de l'usine GM de Boisbriand et l'état de l'industrie automobile au Québec à www.cyberpresse.ca/boisbriand

Liquidation Spéciale

Tapis persans



Tapis persans et orientaux
100 % tissés à la main

EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$



Premiers arrivés, premiers servis

Samedi 31 août : 13 h à 19 h

Dimanche 1 septembre : 11 h à 18 h

Lundi 2 septembre : 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's



7655, boul. Décarie



Montréal QC (514) 731-7701

Un narcotrafiquant revient à Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

À PEINE LIBÉRÉ de prison en Suisse, le narcotrafiquant international Morris Mayers doit maintenant répondre à Montréal d'accusations relatives à des importations massives de haschisch et de blanchiment d'argent totalisant 46 millions de dollars.

À la tête d'un vaste réseau, qui défiait toutes les polices du monde depuis près de 20 ans, Mayers, 53 ans, a été arrêté le 27 mai 1997 au terme d'une difficile enquête de près de cinq ans.

Libéré sur une caution de 200 000 \$, Mayers profitait d'une permission spéciale d'un juge québécois pour se rendre en Israël, en mars 1999, quand il a été interpellé en France. Lors d'un transit à l'aéroport, les douaniers français ont découvert qu'il était recherché pour un mégatrafic de cannabis entre l'Afrique, la Suisse et la Belgique.

Après une bataille juridique qui a duré plusieurs mois, Mayers a été extradé en Suisse où il a été condamné à cinq ans de réclusion, au début de 2001. Récemment libéré, il est revenu à Montréal. Le 9 juillet dernier, il s'est rendu au palais de justice avec son avocat afin de comparaître en Cour du Québec sous les mêmes chefs qu'il y a cinq ans.

À la suggestion du ministère public, le juge Maximilien Pollak a accepté de le lais-

ser en liberté sous les mêmes conditions qu'en 1997. Il a alors versé 50 000 \$ en liquide et déposé une hypothèque judiciaire de 150 000 \$. Il reviendra devant le tribunal le 6 septembre prochain, « pour disposition ». Ce qui laisse croire qu'il présentera des aveux de culpabilité, comme l'ont fait une trentaine de coaccusés.

Branché sur d'importants courtiers en haschisch d'Europe et d'Asie, Mayers coordonnait les activités d'un gang israélo-canadien qui faisait entrer au Canada des tonnes de haschisch. « Le hasch des Juifs, c'est le meilleur en ville », ont toujours dit les Hells Angels.

De 1994 à 1997, la GRC leur a fait saisir aux États-Unis, au Pakistan et aux Pays-Bas quatre chargements totalisant 8302 kilos. Le groupe aurait facilement blanchi pas moins de 44 millions de dollars en Suisse et ailleurs dans le monde.

La GRC a Mayers dans sa mire depuis près de 20 ans. Il a notamment échappé aux griffes des agents de la brigade des narcotiques au début des années 1990, nombre d'entre eux ayant été mobilisés par la crise amérindienne. Ses principaux lieutenants, Shimon Ben-David et Pierrot Amzallag, âgés tous deux de 45 ans, ont depuis été condamnés. Ce dernier bénéficie même déjà d'une libération conditionnelle.

Vidéotron congédie deux employés

QUÉBEC — Deux congédiements et trois suspensions, tel est le sort réservé aux cinq employés de Vidéotron accusés d'avoir sectionné des câbles, ces derniers jours, privant ainsi des milliers d'abonnés de télévision et d'Internet.

Michel Pelletier, ce magasinier de Vidéotron soupçonné d'avoir coupé des câbles au sud de Québec et à Stoneham, et d'avoir proféré des menaces à l'endroit du propriétaire de HS Technologies, a reçu une lettre de congédiement, hier matin. Le même sort est tombé sur Raymond Julien, technicien de réseau recherché depuis lundi par les policiers.

Quant à Jean Hardy, Martin Beaulieu et Steve Langlois, tous trois employés d'Alentron, filiale d'Entourage qui emploie désormais les techniciens de Vidéotron, ils ont tous été suspendus. — d'après PC

cyberpresse.ca Suivez l'évolution du conflit de travail chez Vidéotron à www.cyberpresse.ca/videotron

Vous avez une
fenêtre,
nous avons une
idée...

Draperies sur mesure • Persiennes
Stores ballon • Tissus
Stores horizontaux • Stores plissés
Stores verticaux • Stores romains
Stores shoji • à vous le choix

HunterDouglas
DUETTE • SILHOUETTE • COUNTRY WOODS

LEVOLOR

GRATUIT
Service à domicile

Visitez nos magasins ou appelez-nous pour connaître le nom du représentant du Service à domicile dans votre région.

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre.

331-5260
Sans frais ou obligation !

LINEN CHEST
D É C O R D É P Ô T

« Le supercentre de la mode maison »

CENTRE ROCKLAND: (514) 341-7810
LA CATHÉDRALE (CENTRE VILLE): (514) 282-9525
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD: (450) 671-2202
LES GALERIES LAVAL: (450) 681-9090
MAGASIN D'ENTREPÔT
CARREFOUR L'ANGELIER: (514) 254-3636

POLITIQUE de PRIX
Garantie
SANS CONDITION

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

3062196A

30622709

3072793

MDG

www.mdg.ca

GRAND SOLDE D'OUVERTURE

LE 31 AOÛT 10 H PILE

Sympatico

Haute vitesse

Offre spéciale d'ouverture
durée limitée
à l'achat d'un système MDG

3 mois d'accès Internet
haute vitesse gratuit avec
Sympatico de Bell

~~\$135~~
GRATUIT

Venez fêter avec nous!

Des prix jamais vus • Un par famille

- Trois par entreprise
- Cadeaux pour nos clients, caméscopes Samsung à gagner (valeur au détail de 500 \$)
- Approbation de crédit sur place
- Un événement unique, qui n'arrivera plus dans votre vie Jusqu'à épuisement des stocks • Les portes ouvrent à 10 h pile
- Personnel supplémentaire en fonction
- Bons d'achats différé émis au besoin

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE-CHAMPS**

**SIX MOIS
SANS PAIEMENT NI INTÉRÊT S.A.C**

Modèle vision 2400 illustré

**LEXMARK X-73 Imprimante
couleur, scanner et copieur**

99\$

À l'achat d'un ordinateur
après remise postale de 50\$

N'ATTENDEZ PAS PENDANT 2 SEMAINES...

NE PAYEZ PAS 130\$ DE FRAIS DE LIVRAISON

Achetez un ordinateur fabriqué par vos voisins

**CAMÉRA NUMÉRIQUE
GRATUITE**

Webcam / Caméscope
Caméra numérique tout-aller
pour courriels vidéo, vidéoappels,
images en direct. Édition et diffusion
vidéo et audio en direct sur Internet.
Surveillance vidéo, plus logiciel
d'édition vidéo et photo.
À l'achat de systèmes MDG sélectionnés.

ENSEMBLE LOGICIEL MICROSOFT* :
Ensemble logiciel intégré et d'utilisation facile, version originale

LOGICIEL:	PRIX ESTIMATIF AU DÉTAIL:
CD : MS WINDOWS XP	309 \$
CD : MS WORD 2002 (LE TRAITEMENT DE TEXTE LE PLUS VENDU AU MONDE)	499 \$
CD : MS WORKS 2002 (CHIFFRIER, BASE DE DONNÉES, CALENDRIER)	EN PRIME
CD : MS MONEY 2002 (REVENUS, SUIVI DES DÉPENSES, PAIEMENT DE FACTURES)	EN PRIME
CD : MS ENCARTA ENCYCLOPEDIA 2002 (36 000 ENTRÉES)	44,95 \$
CD : MS EXPEDIA(R) STREETS & TIPS 2002 (CARTES ROUTIÈRES)	EN PRIME
CD : MS PICTURE IT! EXPRESS 2000 (ÉDITION PHOTO)	EN PRIME

PRIX TOTAL AU DÉTAIL : 852,95 \$
VOTRE PRIX À L'ACHAT D'UN SYSTÈME MDG 0 \$
*** AVEC SYSTÈME HORIZON OU VISION SEULEMENT!**

MDG Recommande Microsoft® Windows® XP
Les systèmes MDG utilisent des programmes Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Ligne spéciale pour gouvernements et entreprises
1-866-620-8445

OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10 H À 7 H 30 PM, SAMEDI 10 H À 6 H

LUNDI AU VENDREDI, 9 H À 17 H

MONTRÉAL • TORONTO • OTTAWA • BUFFALO • KINGSTON • LONDON • MISSISSAUGA • HAMILTON • KITCHENER • WHITBY • NEWMARKET • NORTH YORK • ETOBICOKE • ST-CHATAIRINES • BURLINGTON • SCARBOROUGH • WINDSOR • BARRIE • BRANFORD

LA PLUS GRANDE MARQUE D'ORDINATEURS CANADIENS ENFIN À MONTRÉAL!

Nous vous invitons à découvrir les avantages que vous offre le plus grand fabricant d'ordinateurs au Canada. Pour fêter notre arrivée au Québec, des représentants de nos fidèles partenaires commerciaux, Bell, Intel, Microsoft, AOL, Lexmark et Samsung seront sur place pour vous accueillir, répondre à vos questions et partager leur expertise afin de vous aider à prendre la bonne décision.

VALUE 1700

- PROCESSEUR INTEL® PENTIUM® 4 À 1,7 GHz**
- Chipset Intel 845E 533 MHz
 - Mémoire 256 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 80 Go, 7200 RPM
 - Lecteur DVD, SPX et mic. préampli
 - Haut-parleurs Altec Lansing DVD 16X, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Lecteur / graveur CD32x10x40
 - Clavier **Microsoft** Internet
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo ATI RADEON 64 Mo / TV-OUT
 - Boîtier Mid tour de luxe MDG Vision USB 320W
 - Carte audio SoundMAX 3g AVS300 3, avec subwoofer
 - Ecran superplat Samsung 17 po .20 hdp
 - **Microsoft Windows XP**
 - Ensemble logiciel **Microsoft 2002**
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **Sympatico GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

889\$

SIX MOIS
SANS
PAIEMENT
N/D

HORIZON 1700

- PROCESSEUR INTEL® PENTIUM® 4 À 1.7 GHz**
- Authentique carte-mère Intel D845GLAD, BUS Intel 400 MHz, 4 ports USB 2.0 4 PCI, DDR 266 ECC jusqu'à 2 Go, Intel Rapid BIOS Boot, Express BIOS Update
 - Chipset Intel 845GL 400 MHz et ICH4
 - Mémoire 256 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 40 Go, 7200 RPM
 - Lecteur / graveur CD24x10x40, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Clavier **Microsoft** Internet (anglais ou français)
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo 3D Intel Extreme 32 bits
 - Boîtier Mid tour MDG Horizon ATX 320W
 - Carte audio AC97 avec Sigmatal Stereo Codec
 - Haut-parleurs stéréo amplifiés
 - Ecran Samsung 17 po .23 hdp
 - **Microsoft Windows XP** (anglais ou français)
 - Ensemble logiciel **Microsoft 2002** (anglais)
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **Sympatico GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE CHAMPS**

1242\$

Six
versements
mensuels
de 207 \$

HORIZON 2400

- Processeur INTEL® PENTIUM® 4 à 2,4 GHz avec cache 512 Ko niveau 2**
- 2.0 4 PCI, DDR 266 ECC jusqu'à 2 Go, Intel Rapid BIOS Boot, Express BIOS Update
 - Chipset Intel 845GL 400 MHz et ICH4
 - Mémoire 512 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 80 Go, 7200 RPM
 - Lecteur / graveur CD32x10x40, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Clavier Microsoft Internet (anglais ou français)
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo 3D Intel Extreme 32 bits
 - Boîtier Mid tour MDG Horizon ATX 320W
 - Carte audio AC97 avec Sigmatal Stereo Codec
 - Haut-parleurs stéréo amplifiés Altec Lansing
 - AVS300 3, avec subwoofer
 - Ecran LCD Samsung 15 po
 - **Microsoft Windows XP** (anglais ou français)
 - Ensemble logiciel Microsoft 2002 (anglais)
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - Offre Internet par câble **GRATUIT**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **SYMPATICO GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE CHAMPS**

1895\$

Six
versements
mensuels
de 315,83 \$

VISION 1700

- PROCESSEUR INTEL® PENTIUM® 4 À 1.70GHz**
- Mise à niveau gratuite : processeur Intel Pentium 4 à 2 GHz
 - Authentique carte-mère Intel D845EBG2, BUS Intel 533 MHz, 6 ports USB 2.0 (4 derrière, 2 devant) 6 PCI, DDR 266 jusqu'à 2 Go, Intel Rapid BIOS Boot, Express BIOS Update, PC accès instantané, AGP 4x ATX (8,2 po x 12 po), contrôle de matériel
 - Chipset Intel 845E 533 MHz
 - Mémoire 256 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 80 Go, 7200 RPM
 - Lecteur DVD 16X, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Lecteur / graveur CD32x10x40
 - Clavier Microsoft Internet
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo ATI RADEON 64 Mo / TV-OUT
 - Boîtier Mid tour de luxe MDG Vision USB 320W
 - Carte audio SoundMAX 3D, SPX et mic. préampli
 - Haut-parleurs Altec Lansing AVS300 3, avec subwoofer
 - Ecran superplat Samsung 17 po .20 hdp
 - **Microsoft Windows XP**
 - Ensemble logiciel **MICROSOFT 2002**
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **SYMPATICO GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE CHAMPS**

1545\$

Six
versements
mensuels
de 257,50 \$

VISION 2000

- INTEL® PENTIUM® 4 PROCESSOR AT 2.0GHz AVEC CACHE 512K NIVEAU 2**
- Authentique carte-mère Intel D845EBG2, BUS Intel 533 MHz, 6 ports USB 2.0 (4 derrière, 2 devant) 6 PCI, DDR 266 jusqu'à 2 Go, Intel Rapid BIOS Boot, Express BIOS Update, PC accès instantané, AGP 4x ATX (8,2 po x 12 po), contrôle de matériel
 - Chipset Intel 845E 533 MHz
 - Mémoire 512 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 80 Go, 7200 RPM
 - Lecteur DVD 16X, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Lecteur / graveur CD32x10x40, clavier Microsoft Internet
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo ATI RADEON 64 Mo / TV-OUT
 - Boîtier Mid tour de luxe MDG Vision USB 320W
 - Carte audio SoundMAX 3D, SPX et mic. préampli
 - Haut-parleurs Altec Lansing AVS300 3, avec subwoofer
 - Ecran superplat Samsung 19 po .20 hdp
 - **Microsoft Windows XP**
 - Ensemble logiciel **Microsoft 2002**
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **SYMPATICO GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE CHAMPS**

1895\$

Six
versements
mensuels
de 315,83 \$

VISION 2400

- PROCESSEUR INTEL® PENTIUM® 4 À 2.40 GHz AVEC 512 Ko NIVEAU 2**
- Mise à niveau gratuite : processeur Intel Pentium 4 à 2,4 GHz avec cache 512 Ko niveau 2
 - Authentique carte-mère Intel D845EBG2, BUS Intel 533 MHz, 6 ports USB 2.0 (4 derrière, 2 devant) 6 PCI, DDR 266 jusqu'à 2 Go, Intel Rapid BIOS Boot, Express BIOS Update, PC accès instantané, AGP 4x ATX (8,2 po x 12 po), contrôle de matériel
 - Chipset Intel 845E 533 MHz, cache 512 Ko
 - Mémoire 512 Mo DDR 266 MHz
 - Disque dur Ultra ATA-100 80 Go, 7200 RPM
 - Lecteur DVD 16X, lecteur de disquettes 1,44 Mo
 - Lecteur / graveur CD32x10x40
 - Clavier Microsoft Internet
 - Souris à molette Microsoft Intelli
 - Carte vidéo ATI RADEON 64 Mo / TV-OUT
 - Boîtier Mid tour de luxe MDG Vision USB 320W
 - Carte audio SoundMAX 3D, SPX et mic. préampli
 - Haut-parleurs Altec Lansing AVS300 3, avec subwoofer
 - Ecran LCD Samsung 17 po
 - **Microsoft Windows XP**
 - Ensemble logiciel **Microsoft 2002**
 - 6 mois d'accès Internet illimité avec **AOL3**
 - 3 mois d'accès Internet haute vitesse **SYMPATICO GRATUIT**
 - Caméra numérique **GRATUITE**

**ÉCRAN LCD 17 PO
INCLUS!!!**

**EMPORTEZ-LE
SUR-LE CHAMPS**

2495\$

Six
versements
mensuels
de 415,83 \$

MONTREAL EST 5990 Métropolitain	LAVAL 1700 Boul. De L'Avenir (Intersection Boul. St-Martin)	DOLLARD DES ORMEAUX 3880 Boul. St-Jean	Boul. L'Acadie
Aut. 40 Métropolitain (Voie de service)	Boul. St-Martin Aut. 15 Boul. De L'Avenir	Aut. 40 Boul. St-Jean	Marché Central
(514) 255-6171	(450) 682-2271	(514) 620-8445	OUVERTURE BIENTÔT

Taxes en sus. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques de commerce déposées de Intel Corporation. Remise de 3 % sur tout paiement comptant. Prix sous réserve d'erreurs et de changement sans préavis. Les illustrations peuvent différer légèrement. Les offres spéciales ne peuvent être combinées et réclamées en même temps. 2 Options six mois sans paiement ou six versements mensuels après approbation de crédit seulement. Le service Internet Bell Sympatico, n'est pas offert dans toutes les régions. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, dont un supplément de 10 \$ par mois pour les non-abonnés au câble. Les abonnés au câble doivent être en règle et à jour. Offert uniquement aux nouveaux abonnés à Internet haute vitesse Bell Sympatico, qui ne doivent pas avoir été abonnés dans les 90 jours précédant l'achat d'un système MDG admissible. Le client est responsable du modem-câble. L'offre "Emportez-le sur-le-champs" pourrait ne pas être possible dans tous les cas en raison d'une trop grande demande, nous émettrons des bons différés. 3 Des frais de communication peuvent s'appliquer. Ne peut être combiné à aucune autre offre. Offre de durée limitée et selon les stocks disponibles. Les heures d'ouverture peuvent varier.

Aucun accord sur la gestion de l’eau

Plus d’un milliard de personnes sont privées d’eau potable selon l’ONU

d’après AFP et AP

LES DÉLÉGUÉS présents au Sommet de l’ONU sur le développement durable ont tenté hier de trouver des moyens permettant à des centaines de millions de personnes d’avoir accès à une eau potable et à un réseau sanitaire.

Selon les Nations unies, 1,1 milliard de personnes n’ont pas accès à l’eau potable et 2,4 milliards ne disposent pas d’un réseau d’assainissement. Les problèmes dus à ces lacunes provoquent chaque année la mort de 2,2 millions de personnes dans le tiers monde.

Malgré ces pertes humaines, ra-

res sont les gouvernements qui s’attachent à régler ces questions, a déploré hier Margaret Catley-Carlson, présidente de l’ONG Global Water Partnership. Et de s’interroger : « Pourquoi la gestion de l’eau n’est-elle pas une priorité ? »

L’ONU espérait que le sommet de Johannesburg aboutisse à un accord destiné à diminuer de moitié, d’ici 2015, le nombre de personnes



dépourvues d’accès à l’eau potable et de systèmes sanitaires, un nouvel objectif que l’Union européenne a fait sien.

Mais les États-Unis se refusent à fixer des objectifs précis, estimant que les résultats sur le terrain importent plus que des belles paroles. Une opposition qui suscite l’incompréhension des Européens. « Il est important que les gens puissent avoir de l’eau potable, mais aussi se débarrasser des eaux usées », a noté le ministre danois de l’Environnement, Hans Christian Schmidt, dont le pays exerce la présidence tournante de l’UE.

À défaut d’accord sur la gestion

de l’eau, les délégués présents au Sommet — plus grand rassemblement de ce genre jamais organisé par l’ONU — sont parvenus dans la nuit de mardi à hier à un accord sur la protection des océans et la restauration, d’ici 2015, des ressources halieutiques, « là où c’est possible ».

Les responsables européens ont estimé que l’accord « correspondait bien » à leurs propres propositions de réforme de la pêche européenne, qui avait été qualifiée de « rapace » par certains pays africains et sud-américains. Ces derniers accusent d’énormes flottes en provenance de l’UE d’épuiser leurs ressources ha-

lieutiques, indispensables à la survie des populations locales.

Par ailleurs, les premiers progrès du Sommet ont été réalisés hier sur les questions clés de l’aide publique au développement et du commerce international, a annoncé le ministre danois de l’Environnement, Hans Christian Schmidt, au nom de la présidence de l’Union européenne.

« On a beaucoup avancé sur la finance et beaucoup moins sur le commerce », a tempéré un autre haut responsable. La question des subventions agricoles et de l’accès des produits du Sud aux marchés du Nord divise toujours profondément les pays développés et ceux en voie de développement, risquant de faire capoter ce mégasommet de l’ONU.

La communauté internationale a en revanche confirmé la relance de l’aide publique au développement annoncée en mars au Mexique. Le texte appelle les pays à « mettre à disposition l’aide au développement » annoncée à Monterrey (5 milliards de dollars et 7 milliards de dollars supplémentaires ont été promis respectivement par les États-Unis et l’Union européenne d’ici 2006) et à faire des efforts concrets pour atteindre le seuil de 0,7 % du PIB consacrés au développement.



Les trains de banlieue, l’option futée.

Les trains de banlieue vous permettent d’oublier les problèmes de congestion routière et d’atteindre le centre-ville rapidement, même au pire de l’heure de pointe. L’une des 45 gares du réseau se trouve sans doute près de chez vous. Vous pouvez y accéder facilement par autobus ou laisser votre véhicule dans son stationnement incitatif gratuit. Plusieurs améliorations ont été apportées et sont encore à prévoir sur les 5 lignes du réseau, afin de vous offrir le meilleur service possible. Il devient donc encore plus simple d’arriver à l’heure, la tête reposée.

Pour connaître les horaires ou pour en savoir plus sur vos nombreuses options de déplacement, communiquez avec nous.

(514) 287 - TRAM • www.amt.qc.ca

les transports collectifs

vous avez le choix

Les trois quarts des Canadiens favorables au protocole de Kyoto

CHARLES CÔTÉ

LA VOLONTÉ des Canadiens de voir le premier ministre Jean Chrétien annoncer la ratification du protocole de Kyoto ne se dément pas, à la veille de son départ pour le Sommet mondial sur le développement durable, à Johannesburg.

Selon un sondage commandé à la firme Decima par l’organisme Greenpeace, 76,3 % des personnes interrogées ont affirmé que le Canada devrait profiter du Sommet pour annoncer la ratification du protocole de Kyoto.

Cette proportion atteint 83,4 % au Québec, où le gouvernement provincial est le principal partisan de la ratification. Même en Alberta, où le gouvernement se fait le relais de l’opposition des intérêts pétroliers, 59,5 % des répondants demandent la ratification et seulement 24,7 % s’y opposent.

Au total, au pays, seulement 10,5 % des répondants disent s’opposer à ce le Canada annonce la ratification de Kyoto à Johannesburg.

Le sondage commandé par Greenpeace et rendu public hier a été réalisé entre le 16 et le 25 août. Il donne des résultats comparables à ceux obtenus dans un sondage précédent, en mars dernier, avec des questions similaires. La marge d’erreur est de 2,2 % en plus ou en moins, 19 fois sur 20. Les résultats provinciaux sont sujets à une marge d’erreur plus élevée : 4,4 % au Québec et 6,9 % en Alberta.

M. Chrétien doit s’envoler ce matin pour Zurich, où il assistera à une conférence sur le fédéralisme, puis il poursuivra son voyage vers l’Afrique du Sud, où il doit arriver samedi soir. Dimanche, il doit rencontrer des gens d’affaires et visiter le village des organisations non gouvernementales présentes au Sommet. Il participera ensuite à une table ronde sur le développement en Afrique, pour faire suite à l’initiative lancée au Sommet du G8 à Kananaskis, en juin dernier.

Lundi, il s’adressera au Sommet en séance plénière. Ce serait à cette occasion qu’il pourrait aborder le sujet de Kyoto.

Le protocole de Kyoto est un accord qui vise à mettre en application la Convention cadre sur les changements climatiques, adoptée au Sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Si elle entre en vigueur, elle forcera les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) à 6 % sous les niveaux de 1990.

Les GES sont émis surtout lors de la combustion de carburants, fossiles comme le pétrole ou de source biologique comme le bois. Au Canada, 25 % de tous les GES proviennent du secteur du transport.

Le Canada s’est engagé à ratifier le protocole de Kyoto après la conférence de Marrakech, en novembre 2001. Il y a obtenu des concessions majeures, en particulier sur l’inclusion des « puits de carbone » dans le calcul de ses émissions nettes de GES. Les puits de carbone sont par exemple les forêts, qui transforment le gaz carbonique, principal GES, en bois et en feuilles.

Dans sa dernière déclaration à ce sujet, M. Chrétien a indiqué que le Canada allait « probablement » ratifier Kyoto. Hier, des représentants de Greenpeace et ceux de la firme pétrolière British Petroleum (BP) ont lancé un appel commun aux gouvernements en faveur d’une action claire et concertée au sujet des changements climatiques.



Proche-Orient | Plan européen

DEUX PALESTINIENS ont été tués hier par l’armée de l’État hébreu, alors que le plan de retrait graduel israé- lien de zones autonomes semblait en panne après le report d’une réunion entre hauts responsables. Hier également, Per Stig Moeller, ministre des Affaires étrangères du Danemark, qui assure la présidence tournante de l’Union européenne, a annoncé qu’il pré- senterait au nom des Quinze un nouveau plan de paix détaillé pour le Proche-Orient, avec pour objectif la création d’un État palestinien indépendant en 2005. Il se rendra en Égypte lundi prochain pour en discu- ter. — d’après AFP

États-Unis | Erreurs du FBI

UNE COMMISSION sénatoriale chargée de se pencher sur les défaillances de la gestion par le FBI du travail de ses enquêteurs dans l’affaire Zacarias Moussaoui a conclu hier que des erreurs avaient été commises au siège de l’organisme, empêchant les agents sur le ter- rain de suivre des pistes qui auraient permis de pré- voir les attentats du 11 septembre. Le rapport de la Commission judiciaire du Sénat doit être rendu public le mois prochain mais le *New York Times* a obtenu une copie du rapport préliminaire. Il se concentre sur les erreurs commises dans l’affaire Moussaoui, seul in- culpé dans les attentats. — d’après AP

Zimbabwe | Ordres annulés

UN JUGE zimbabwéen a annulé hier l’ordre d’éviction contre 54 fermiers blancs, et ce quelques heures après que le président Robert Mugabe eut prévenu qu’il n’était pas prêt à négocier avec les fermiers blancs et ne reviendrait pas sur les saisies de terres. Le gouver- nement a déjà ignoré une série de décisions de justice. — d’après AP

JOONEED KHAN

NULLE MENTION d’Haïti hier dans les dépêches, et le site Web de l’*Agence hai- tienne de presse (AHP)* n’était pas accessible. Mais, près d’un mois après la chute de la ville de Gonaïves aux mains de nervis lo- caux en rupture de ban avec le président Aristide, la République antillaise conti- nue de sombrer dans l’anarchie.

Dans un communiqué commun dont fait état Radio-Métropole, 17 organisa- tions de droits humains dénoncent « les dérives, les contradictions d’un pouvoir personnel » ainsi que « le climat de bri- gandage » qui enferme le pays et « l’isole du reste du monde ».

Le 2 août déjà, des partisans d’Amiot Métayer, dit Cubain, et de Jean Tatoun, pourtant hostiles l’un envers l’autre, les avaient libérés en prenant d’assaut au bulldozer la prison de Gonaïves. Les poli- ciers s’étaient enfuis et les mutins ont contrôlé la ville, en réclamant le départ du président Aristide.

Soulignant la violence croissante, la Plateforme haïtienne des droits humains énumère, depuis, l’enlèvement et la tor- ture du journaliste Jacky Cantave, l’agres- sion contre l’épouse de Jean Claude Ba- jeux (du Centre oecuménique des droits humains), les exécutions sommaires de deux jeunes filles à Port-de-Paix, de deux jeunes gens à Gonaïves, d’un fonc- tionnaire à Port-au-Prince, et de cinq au- tres personnes à Belladères.

Selon Radio-Métropole, des habitants de l’Arcahaie, suivant l’exemple des Go- naïves, ont pris d’assaut mardi le poste de

police et ont extirpé un dénommé « Ti- blanc », accusé du meurtre la veille d’un notable local, et l’ont lynché et brûlé vif dans les rues de la ville. Un député Lava- las local a condamné l’action tout en re- connaissant « les faiblesses de la Police nationale ».

Sur ce fond de chaos grandissant, le bras de fer reste total entre le pouvoir La- valas du président Aristide et l’opposition groupée au sein de la Convergence démoc- ratique (CD) : le régime dit accepter le plan de l’Organisation des États améri- cains (OÉA) pour débloquer la crise, mais la CD réclame un gouvernement de tran- sition pour organiser de nouvelles élec- tions - et le départ d’Aristide de la tête de l’État.

Le parti MDN d’Hubert de Ronceray, qui s’est retiré de la CD car ne croyant plus au dialogue avec le pouvoir, a encore brouillé le jeu en affirmant, sur la base d’un document non officiel, que les États- Unis préparent « le départ d’Aristide, un gouvernement de transition et la tenue d’élections générales anticipées ». Judith Tronzon, de l’ambassade des États-Unis, a coupé court aux rumeurs en affirmant que Washington « reste attaché aux efforts de l’OÉA ».

Celle-ci vient de nommer le diplomate canadien David Lee envoyé spécial du se- crétaire général César Gaviria en Haïti. Lee reste chef de la Mission spéciale de l’OÉA d’appui à la démocratie en Haïti. Dans une interview à Radio-Métropole, Lee a parlé de la « reprise effective des négociations dans les prochains jours ». *La Presse* a tenté en vain hier de le joindre à Port-au-Prince.

Tournure inédite dans la crise : René Civil et Paul Raymond, que Radio-Mé- tropole décrit comme de « puissants chefs d’Organisations populaires (OP) Lava- las », ont rencontré la presse mardi à Saint-Jean-Bosco, l’ancienne paroisse d’Aristide quand il était prêtre, pour dé- noncer à la fois le gouvernement que di- rige Yvon Neptune et les opposants réu- nis au sein de la CD.

Civil et Raymond ont accusé cette axe « Lavalasso-Convergence » de « saper l’action du président Aristide ». Ils ont dressé une « liste rouge » de personnal- ités Lavalas qu’Aristide devrait écarter. La veille, des militants d’OP avaient mani- festé dans Port-au-Prince, dressant des barricades de pneus enflammés à Pétion- ville et dans les secteurs de Tabarre et de la Croix-des-missions, pour exiger « le respect intégral » du mandat d’Aristide (jusqu’à février 2006) et l’arrestation des dirigeants de la Convergence.

Une note de farce sur ce scénario de crise complexe : deux firmes d’avocats se portaient hier à la défense d’Amiot Mé- tayer, alias Cubain, relativement aux évé- nements de Gonaïves. « Arrêté illéga- lement sur un mandat du 12 mai », Métayer a été, le 2 août, « kidnappé par une foule de la prison de Gonaïves », et il « ne sau- rait en aucune façon faire l’objet de pour- suites », ont soutenu les avocats.

Tatoun est lié au massacre de partisans d’Aristide à Raboteau. Métayer, pro-Aris- tide, est lié aux violences contre les lea- ders de la CD après le « putsch raté » de décembre et aux incendies du quartier de Jubilé. Interrogés hier, ses avocats ont in- diqué que Métayer était « en cavale ».

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le déraillement



Investissant son prestige et sa puissance intellectuelle contre le projet d'entente élaboré par les négociateurs d'Ottawa, de Québec et des Innus, Jacques Parizeau a peut-être sonné le glas de cet accord. Ce serait dommage, car l'« approche commune » aurait pu marquer un tournant dans nos relations avec les Autochtones.

Conscient de l'influence de M. Parizeau parmi les souverainistes, le gouvernement Landry vient de renvoyer le projet en commission parlementaire, et sans doute aux calendes grecques. C'est ce qui suscite la réplique cinglante du négociateur Louis Bernard, ex-haut fonctionnaire proche du Parti québécois. Dans le texte que nous publions ci-contre, M. Bernard, un homme généralement discret, déplore que l'« intervention malheureuse » de l'ancien premier ministre « risque de faire dérailler » l'audacieuse tentative de rapprochement qu'il a pilotée.

Le fait que deux hommes de cette trempe interprètent si différemment le projet d'entente prouve que le libellé d'un éventuel traité devrait être beaucoup plus limpide. En une matière aussi délicate, les textes doivent le moins possible porter aux malentendus.

Dans l'analyse qu'il a fait parvenir à *La Presse*, M. Parizeau confie que plusieurs passages du projet d'entente l'ont fait « bondir ». Qui-conque a lu le document a eu d'instinct la même réaction, notamment en consultant les cartes placées en annexe. De plus, le texte paraît donner naissance à des processus de gouverne excessivement complexes, non seulement sur les terres cédées en totalité aux Innus, mais sur l'immense territoire — le Saguenay-Lac-St-Jean et la Côte-Nord — dont la gestion serait soumise à une « participation réelle et significative » des gouvernements

innus. Le risque de « fouillis » évoqué par Jacques Parizeau existe bel et bien.

■ ■ ■

Cela dit, sur l'essentiel, l'interprétation que fait M. Parizeau de l'entente de principe nous semble étroite et excessive. Il pense que le projet de traité aiguë, plutôt que de calmer, l'appétit revendicateur des autochtones. Contrairement à la Convention de la Baie-James, l'entente ne prévoit pas l'extinction des droits ancestraux des Amérindiens concernés. « Cela ne s'arrêtera jamais », prédit l'ancien chef péquiste.

Comme le souligne Louis Bernard, M. Parizeau passe sous silence le concept clé de l'entente, soit la suspension formelle des effets concrets des droits ancestraux qui ne seront pas balisés par le traité. Tout ce que le traité ne prévoit pas serait, en quelque sorte, neutralisé.

L'ancien premier ministre préférerait une entente par laquelle les Innus renonceraient carrément à leurs revendications territoriales. Mais, le contexte juridique et politique ayant beaucoup évolué depuis la signature de la Convention de la Baie-James, il n'y a plus d'entente possible sur une telle base. Les Innus savent qu'ils pourraient faire des gains importants en allant devant les tribunaux. Les gouvernements n'ont pas du tout intérêt à attendre que les juges leur lancent une patate chaude à la Burnt Church.

Pour ce qui est des propos de M. Parizeau au sujet de la Constitution de 1982 et du rôle du gouvernement fédéral dans ce dossier, ils nous paraissent totalement irréalistes, même venant d'un souverainiste. La réponse nette de M. Bernard devrait mettre un point final à cet aspect du débat.

Le projet d'entente, nous l'avons déjà écrit, doit faire l'objet d'un vaste débat public. Tous ceux qui y participent ont cependant le devoir de faire preuve d'une grande prudence car, en cette matière, tout est de la « dynamite potentielle ». L'affaire est malheureusement mal partie.

La mauvaise nouvelle GM



Symbole de fierté pour la région et objet d'orgueil pour les travailleurs qui ont assemblé des autos durant toute une époque, l'usine de General Motors à Boisbriand ferme ses portes après 37 ans d'activités.

Le départ du géant américain marque une sombre date dans l'histoire du Québec. Mais cet événement doit servir de leçon. Il faut retenir que l'intervention de l'État a ses limites et que des centaines de millions de dollars venant des contribuables ne peuvent endiguer finalement les forces du marché.

Le maire de Boisbriand crie fort et réclame des comptes de la part de General Motors. Pourquoi ne dénonce-t-il pas les prêts accordés à Paccar, le fabricant de camions Kenworth installé de l'autre côté de l'autoroute 15, et qui reçoit une aide financière calquée sur le modèle de GM ?

Boycotter GM ? Il aurait fallu le faire il y a dix ans, cinq ans, lorsque la compagnie continuait de fabriquer un modèle dépassé et n'envisageait aucune solution de rechange dans ses installations québécoises.

Les travailleurs de Sainte-Thérèse n'ont aucun reproche à se faire. Ils sont aussi efficaces et productifs que leurs confrères de l'Ontario ou ceux des États américains. Avec l'automobile, le Québec avait le sentiment de faire partie des ligues majeures.

Une grosse ligue en effet où les grandes multinationales dominent. Si imposantes soient-elles, les installations manufacturières dans le secteur de l'auto se déplacent au gré du marché.

Il y a présentement surcapacité de production partout dans le monde. Aux États-Unis, les trois grands perdent des parts de marché au détriment des fabricants étrangers. D'autres usines au Canada risquent fort de disparaître. Ford veut fermer ses ateliers d'Oakville et DaimlerChrysler menace de même

à Windsor. Ailleurs, le coréen Daewoo a fait faillite et l'italien Fiat agonise.

La fabrication des voitures se fait de plus en plus au Mexique et en Amérique latine. D'ici cinq ans, la Chine deviendra un endroit de choix.

Le consommateur américain veut des camions légers et des véhicules utilitaires de sport (VUS), un produit coûteux mais où la marge de profit est grande pour le fabricant. Toyota, Honda et Mercedes viennent de s'installer aux États-Unis, là où se trouve la demande. À chaque fois, l'investissement dépasse le milliard de dollars.

La mobilité des capitaux internationaux a existé bien avant que le terme mondialisation ne soit à la mode.

■ ■ ■

Ottawa et Québec ont tout fait pour garder GM, mais il est clair que les subventions massives ne peuvent retenir artificiellement une industrie en vie.

Les énergies doivent être mises là où les entreprises québécoises réussissent déjà sur la scène mondiale. L'aéronautique, la biopharmaceutique, les télécommunications, l'aluminium et le secteur forestier représentent des forces gagnantes.

La Suède et la Finlande ont des économies semblables à la nôtre. Leurs succès reposent sur quelques grands noms tels Volvo, Ericsson, Norsk-Hydro, Stora Enso et Nokia. Ces pays ont refusé de vouloir tout produire chez eux.

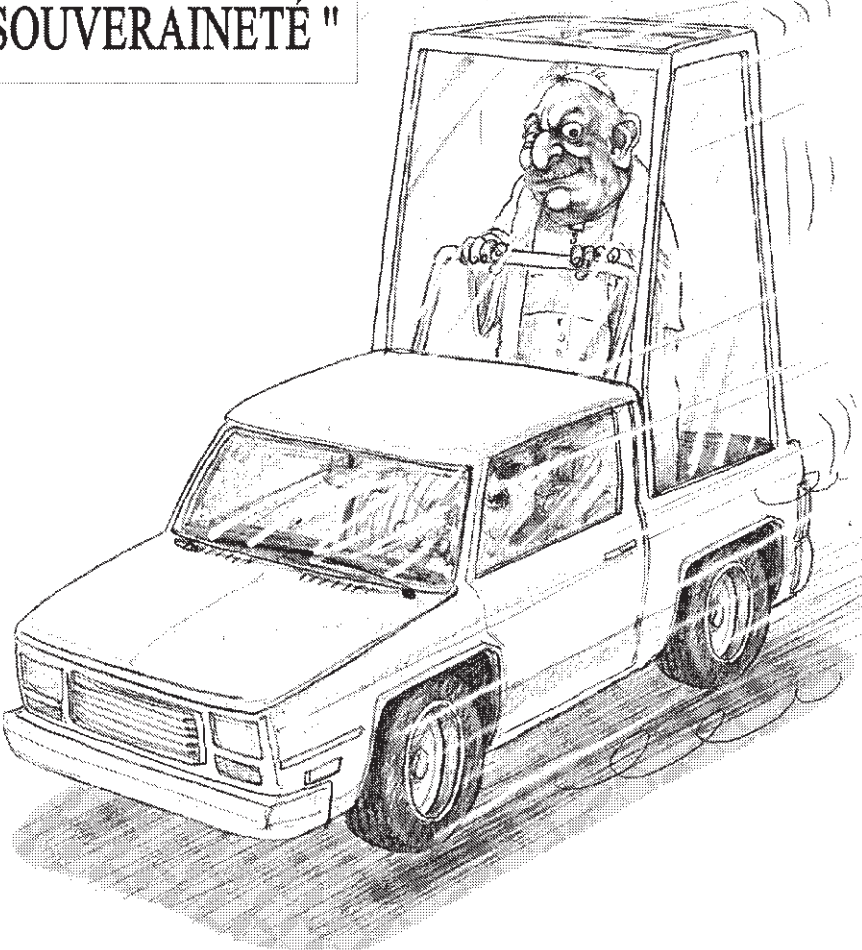
Il faut cesser de jeter l'argent du public dans des projets grandioses comme Mosel Vitelic, le Technodôme des frères Reichmann ou Metaforia.

Déjà, le sauvetage de l'usine Gaspesia, à Chandler, représente une facture d'un demi-milliard. Certains voudraient en outre que la SGF participe à un investissement de 450 millions pour que le Mont-Sainte-Anne devienne un centre récréatif quatre saisons.

La fermeture de l'usine de Boisbriand suscite une frustration compréhensible dans la population locale. Mais plus grave encore, l'échec de General Motors montre que les rêves de grandeur économique coûtent très cher au Trésor public.

NOUVELLE INTERVENTION DU " PAPE DE LA SOUVERAINETÉ "

AH NON !
PAS ENCORE
LUI !



Chapleau 02
29-8

serge.chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

La forêt, mieux que les mines

S'IL EST un exemple de l'importance de notre industrie forestière au Québec, le voici, on l'a en pleine figure. Sans vouloir diminuer l'importance du domaine minier dans notre économie, il reste que depuis l'ouverture d'une mine et au fur et à mesure qu'elle opère, on doit se rendre à l'évidence, elle va fermer un jour.

Le domaine de la forêt, par contre, est basé sur une ressource renouvelable. Pour mieux comprendre, il s'agit de vulgariser un peu la formule et d'imaginer une très grande ferme. Cette ferme d'arbres par contre ne donne pas de récolte à chaque année comme la pomme de terre mais à un cycle de 50 à 70 ans, tout dépendant des essences et de la qualité des soins qui lui sont prodigués. C'est pourquoi les producteurs d'arbres ont besoin d'une étendue aussi vaste. La récolte des semences mises en terre cette année aura lieu dans très longtemps, mais elle aura lieu.

Il faut prendre soin de notre forêt, nous en sommes tous conscients, il faudrait peut-être aussi voir le producteur forestier comme un investisseur de l'avenir, patient, attendant sa récolte. La forêt, une ressource renouvelable, pensons-y, c'est l'avenir.

DANIEL PLANTE
Saint-Sauveur

Décision discutable d'ADM

LA DÉCISION prise il y a déjà quelque temps par ADM de transférer tous les vols de Mirabel à Dorval aurait dû provoquer une réaction beaucoup plus musclée de la part de tous les intervenants et intéressés.

Il est en effet regrettable qu'il n'y ait pas eu une résistance systématique plus généralisée

pour contrer une décision aussi peu réaliste et aussi démobilisante ! Le gouvernement fédéral a tout simplement capitulé en déléguant l'administration de l'aéroport de Mirabel. Il est également dommage que le gouvernement du Québec ne soit pas intervenu plus énergiquement dans cette affaire, étant donné que tout cela se passe sur son territoire. Pas besoin d'être prophète pour prévoir que Dorval deviendra beaucoup trop à l'étroit à plus ou moins brève échéance. On voit déjà les engorgements sur toutes les voies. C'est la strangulation plus ou moins rapide de Montréal au plan du transport aérien.

Que les vols tels que Montréal-Toronto par exemple se fassent à partir de Montréal, cela s'entend. Idem pour les vols à destinations canadiennes et à distances moyennes (États américains). Toutefois, tous les vols outre-mer devraient se faire en partance de Mirabel. Simple logique.

Il me semble que les responsables du transport aérien à Montréal devraient avoir une vision à long terme et favoriser le développement plutôt que la stagnation.

H. LAURIER
Laval

Un hommage fort mérité

LA BIBLIOTHÈQUE nationale Camille-Laurin, pourquoi pas ? Cette idée lancée par la Société Saint-Jean-Baptiste, avec l'appui de personnalités et d'organisations de tous les milieux, doit être envisagée sérieusement. À force de conviction et de détermination, Camille Laurin n'a-t-il pas contribué à faire du Québec, grâce à la Charte de la langue française, un État où la langue française s'épanouit, voire survit ? Nommer son nom l'une de nos plus grandes institutions culturelles

représente à mon avis un hommage fort mérité.

Aussi, contrairement à ce qu'affirme la PDG de la Grande Bibliothèque, une telle décision ne constituerait pas un précédent. Pensons uniquement à la Bibliothèque nationale de France, dont le nouveau et grandiose bâtiment a été baptisé site François-Mitterand. Les Français, pour faire plus court, disent Bibliothèque François-Mitterand.

ÉRIC BRETON
Montréal

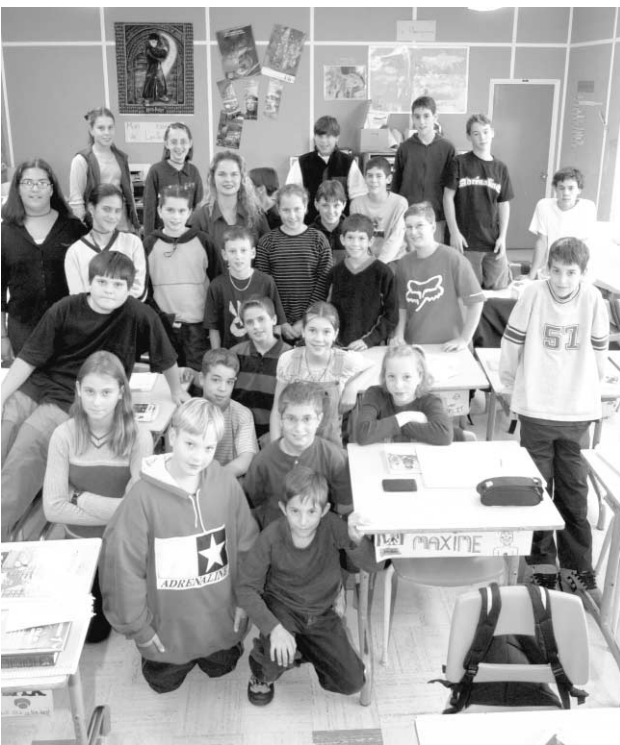
Attitude rétrograde

JE NOUS trouve bien généreux, nous, Montréalais de l'ancienne Ville (Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Petite Patrie, Mercier, etc.) ! Ainsi donc, « la Grande Bibliothèque hérite de toute la collection de Montréal », titrait *La Presse* du 28 août dernier. Ces livres que nous avons acquis, traités et conservés à même nos taxes pendant de nombreuses années, nous les offrons gratuitement à tous les résidents du Québec, mais plus facilement à nos nouveaux concitoyens du territoire de la Grande Ville de Montréal. Voilà qui est fort bien pour l'accessibilité à la Culture et pour la diffusion du livre.

Pendant ce temps-là, que font les anciennes et riches villes de Westmont, Outremont, Pointe-Claire, etc. ? Eh bien, les dirigeants de ces nouveaux arrondissements rechignent, chipotent et essaient à coup de petits règlements mesquins d'endiguer le flot de lecteurs issus de la « basse ville », en limitant l'accès à « leur Bibliothèque ». Une attitude digne d'un régime féodal pillant les plus pauvres, et levant le pont-levis, lorsque le « petit peuple » se présente aux portes... du savoir !

DANIEL LAFLAMME
Hochelaga-Maisonneuve

Plus d'argent ou moins d'élèves ?



Trop d'enfants dans les classes ?

UNE PRIME pour les enseignants en milieu défavorisé ? Je ne crois vraiment pas que le versement d'une prime aux enseignants qui oeuvrent en milieu défavorisé soit de nature à assurer le succès d'un plus grand nombre d'élèves. Ce que ces enseignants réclament, ce ne sont pas des allocations salariales, ce sont plutôt des classes moins populeuses et du soutien pour leurs élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Estimant que les élèves augmenteraient leurs chances de réussite s'ils amorçaient leur cheminement scolaire dans des classes à effectifs réduits, le ministère de l'Éducation a consenti à diminuer graduellement le rapport élèves-enseignant des classes du préscolaire et du premier cycle du primaire.

Cette mesure, d'abord instaurée dans des écoles répondant à certains indices de pauvreté, a été applaudie par tous les intervenants du milieu de l'éducation, mais s'est malheureusement arrêtée à ce niveau (2^e année).

Domage, je suis convaincu que le succès d'un plus grand nombre d'élèves passe par une diminution d'enfants dans les classes. Confier à un enseignant moins d'élèves, voilà une mesure nettement plus favorable aux apprentissages et à la réussite que de lui verser quelque émoluments.

JEAN DUMAIS
Syndicat de l'enseignement
de la Rivière-du-Nord

Forum

Une intervention malheureuse

On sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a rencontré son Offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté

LOUIS BERNARD

Ancien haut fonctionnaire à Québec, l'auteur a notamment été secrétaire du Conseil exécutif sous le gouvernement Parizeau. Il était le principal négociateur du gouvernement québécois dans l'entente de principe conclue le printemps dernier avec les Innus.

DANS UN LONG texte qu'il a publié hier dans *La Presse*, M. Jacques Parizeau fait une évaluation de l'entente de principe qui a été récemment négociée avec les Innus et conclut qu'il faut la mettre sur la glace. Sous des allures techniques, le ton de cette analyse est souvent assez méprisant à l'égard des autochtones et l'on sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a rencontré son Offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté du Québec, qui, elle, reste toujours sa seule grille d'analyse.

Malheureusement, cette intervention, qui contient de multiples inexactitudes et surtout qui comporte des silences qui en invalident les conclusions, risque de faire dérailler une démarche de rapprochement avec les autochtones qui non seulement favorisera le développement du Québec mais donne enfin l'espoir de régler le dossier complexe de la présence parmi nous des 11 nations autochtones, reconnues par l'Assemblée nationale.

La Constitution de 1982

Il est faux de dire que la simple référence dans le texte proposé aux articles 25 et 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 constitue une ratification implicite de la Constitution de 1982. De telles références sont non seulement inévitables mais elles sont légion. Ainsi, à chaque fois que les lois, règlements ou ententes du Québec réfèrent, par exemple, à la Charte constitutionnelle des droits, on se trouve à référer à la Constitution de 1982. Jamais personne n'a prétendu que cela équivalait à une ratification implicite.

De plus, le Québec a participé activement, dans les années qui ont suivi le rapatriement, à deux conférences constitutionnelles portant explicitement sur les articles 25 et 35 de la Constitution de 1982. La délégation du Québec était alors présidée par M. René Lévesque et incluait des représentants des autochtones du Québec. Jamais personne n'a accusé M. René Lévesque d'avoir ainsi ratifié la Constitution de 1982.

Enfin, il faut souligner que l'Offre globale faite aux autochtones en décembre 1994 alors que M. Parizeau était premier ministre et ministre responsable des Affaires autochtones et à laquelle M. Parizeau fait référence dans son texte, contient exactement les mêmes clauses qui sont aujourd'hui contestées. Il vaut la peine de les citer : « ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît et confirme les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada et que sont compris parmi les droits issus de traités ceux susceptibles d'être acquis par voie d'accords sur des revendications territoriales ;

« art. 22. Il est entendu que les droits d'une communauté atikamekw ou d'une communauté montagnaise prévus dans les accords de revendications finaux relativement aux domaines atikamekw ou aux domaines montagnais seront protégés par la Constitution, à titre de droits issus d'un accord sur des revendications territoriales au sens de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, dès que l'accord final prendra effet à l'égard d'une communauté. »

Ces clauses, que M. Parizeau avait autorisées, ne constituaient pas en 1994 une ratification implicite de la Constitution de 1982, et ils n'en constituent pas une non plus aujourd'hui.

Souignons d'ailleurs que s'il subsistait éventuellement le moindre doute à cet effet, il serait facile de le faire disparaître par une clause spécifique au contraire.

Sous des allures techniques, le ton de l'analyse de M. Parizeau est souvent assez méprisant à l'égard des autochtones.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

En septembre 1994, Jacques Parizeau (à droite) prêtait serment à titre de premier ministre du Québec, devant le secrétaire du Conseil exécutif, Louis Bernard. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du lieutenant-gouverneur, Martial Asselin (au centre).

L'effet de la signature

Il est également faux de prétendre que la signature de l'entente de principe par un ministre engagerait juridiquement le gouvernement du Québec. Le texte même de l'entente est on ne peut plus explicite sur le sujet et la volonté des parties est souveraine à cet égard. En présence d'une volonté clairement exprimée par les parties de transiger « sans préjudice », aucun tribunal ne conclura jamais à l'existence d'une obligation légale. Prétendre le contraire, c'est ignorer une des règles les mieux établies de notre droit.

La permanence du Traité

Parce que le Traité sera permanent, M. Parizeau en conclut que même après l'indépendance de Québec, le Canada pourrait intervenir directement dans les affaires autochtones au Québec. Cela dénote une méconnaissance des règles de la succession d'État en cas de sécession. Si, après l'indépendance, le Canada croyait devoir se plaindre de la façon dont le Québec respecte le Traité à titre d'État-successeur, tout ce qu'il pourrait faire serait de lancer une plainte auprès du gouvernement du Québec et d'ouvrir un contentieux à cet égard. Il ne pourrait en aucune façon intervenir directement dans les affaires québécoises. Pas plus que le Canada, qui accuse les États-Unis de ne pas respecter l'ALENA dans la question du bois d'oeuvre, ne peut intervenir directement dans les affaires américaines.

Les redevances et le reste

M. Parizeau laisse entendre, erronément, que le pourcentage des redevances versées aux Innus serait variable : au moins 3 %, peut-être plus — ce qui promèterait des manifestations en tout genre pour aller à 4 %, puis à 5 %. Le texte de l'entente de principe est pourtant clair : la part des Innus sera fixée par le Traité et, une fois fixée, ne pourra pas varier.

Il est faux également d'affirmer que c'est

le Québec qui, après le Traité, assumerait le coût des services aux autochtones. Au contraire, c'est le gouvernement fédéral qui continuera, comme maintenant, à supporter le coût de ces services, tout comme le coût de la mise en oeuvre du Traité.

Il est faux d'affirmer que parce que le caractère patrimonial des berges de certaines rivières à saumon serait protégé par une réglementation québécoise convenue avec les Innus, ces rivières seraient « réservées » aux autochtones. La protection envisagée ne vise que certaines utilisations comme la villégiature ou les opérations forestières et ne modifiera en rien l'autorité du Québec sur leur exploitation. Rien ne sera changé à cet égard.

Enfin, l'entente de principe mentionne que certaines questions territoriales particulières et sensibles restent à discuter : la partie sud-ouest entre Québec et Saguenay, l'île d'Anticosti et certaines revendications à l'égard du territoire de la Baie James. Malheureusement, M. Parizeau a choisi d'en tirer les conclusions les plus extrêmes en imaginant que le Traité s'appliquerait à la ville de Québec, que la majeure partie d'Anticosti serait réclamée par les Innus de Natashquan et que les Innus de Betsiamites viendraient chambarder l'économie de la Convention de la Baie James. Il trouve la chose ridicule. Moi aussi.

Les silences

Mais ce qui est le plus décevant dans l'analyse de M. Parizeau, c'est que, nulle part, il ne fait mention que, dans l'entente de principe, les Innus ont accepté de définir, de façon précise et exhaustive, tous les effets et modalités d'exercice de l'ensemble de leurs droits ancestraux au Québec. Ces droits sont reconnus, certes, mais uniquement selon les effets et modalités qui sont décrits dans le Traité. Ce qui n'est pas énoncé au Traité n'a aucun effet. C'est là, évidemment, un point majeur de l'entente de principe. C'est ce qui remplace l'article 2.1 de la Convention de la Baie James, que M. Parizeau cite avec approbation, par lequel les Cris et les Inuits renonçaient à leurs droits ancestraux en échange des droits contenus dans la Conven-

tion. Comment alors porter un jugement valable sur l'entente de principe sans prendre en compte cet aspect fondamental ? Ce serait comme évaluer la Convention de la Baie James sans tenir compte de l'article 2.1.

On ne parle pas non plus de la quittance que les Innus donneraient pour toutes les atteintes passées à leurs droits, ni du retrait des poursuites judiciaires en cours.

On passe également sous silence que, dans l'entente de principe, les Innus acceptent qu'il n'y ait aucune de leurs terres qui soit sous la juridiction exclusive du Parlement fédéral en vertu de l'article 91 (24) de la Constitution (ce que le Québec n'avait pas réussi à obtenir dans la Convention de la Baie James) et que la Loi sur les Indiens ne s'applique plus à eux (comme c'est le cas pour les Inuits). Il n'y aura donc plus de tutelle fédérale et les lois du Québec pourront dorénavant s'appliquer directement aux Innus et à leurs terres, sujet évidemment à la prépondérance des lois innues là où le Traité le prévoit.

Silence également sur l'acceptation par les Innus de la mise sur pied progressive d'un système fiscal harmonisé avec celui du Québec et du Canada, renonçant ainsi à leur exemption fiscale et faisant conséquemment disparaître une des sources les plus épineuses de dispute entre les communautés.

Tous ces engagements des Innus doivent évidemment être mis en balance avec les autres éléments de l'entente de principe si on veut en arriver à une évaluation équilibrée de cette entente. Autrement, on en arrive à un jugement faussé. Car comment juger d'une entente si on ne considère qu'un côté de la médaille ?

Comme le souligne M. Parizeau, toute cette controverse aura au moins eu le bon côté d'ouvrir le débat et d'attirer l'attention des Québécois. Espérons que la poursuite de cette discussion par l'entremise de la commission parlementaire qui a été annoncée par le ministre Trudel permettra de mieux faire comprendre cette entente complexe et de la faire accepter par l'ensemble des Québécois, avec au besoin les ajustements qui pourraient s'imposer à la suite du débat.

Parizeau a jeté un énorme pavé dans la mare

RENÉ BOUDREAU

Expert des questions autochtones, l'auteur est l'un des conseillers de la partie innue dans la négociation. Nous publions ici un extrait du texte qu'il nous a envoyé.



L'ANCIEN PREMIER ministre du Québec vient encore une fois de sévir. Dans

une diatribe dont il est désormais passé maître, M. Parizeau a jeté, hier, un énorme pavé dans la mare des relations entre les Innus et les gouvernements du Québec et du Canada. Dans un texte publié intégralement dans *La Presse*, M. Parizeau a manifesté son désaccord avec l'entente de principe convenue au printemps entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Innus de Mamuitun et Nushkuan. Il vient, à toutes fins pratiques, de saborder le projet de traité qui prend dorénavant le chemin des calendes grecques, à commencer par les travaux d'une commission parlementaire annoncée pour l'automne par le ministre des Affaires autochtones, M. Rémy Trudel. En raison du prestige de l'intervenant, les résultats sont catastrophiques. Tout analyste, aussi simpliste soit-il, sait très

bien que le programme à court terme des partis politiques québécois et leurs intérêts partisans seront priorisés à la veille d'une élection provinciale. Comme le sous-entend M. Parizeau lui-même, à quoi bon tout le « fracas actuel pour une entente préliminaire sur un Traité qui s'adresse à 8700 personnes » et on pourrait ajouter « quand le feu est à la cuisine... » ? Les droits des peuples autochtones et la possibilité d'une nouvelle relation non conflictuelle avec le Canada et le Québec sont sacrifiés sur l'autel du bon jugement d'un sage qui propose encore des études et du temps de réflexion, mesures dilatoires.

Dans l'embarras

Le positionnement de l'ancien premier ministre a un impact majeur. Il met dans l'embarras le gouvernement souverainiste et il tue dans l'oeuf le projet de société élaboré de peine et de misère par les partis. Et pourtant, les intérêts du Québec sont défendus dans ce dossier par nul autre que Louis Bernard, l'ancien plus grand commis de l'État québécois, que M. Parizeau connaît très bien ; celui-ci n'a pas la réputation d'être un deux de pique en matière de négociation en général, et de compréhension de l'agenda souverainiste en particulier. Louis Bernard est l'un des grands bâtisseurs du Québec moderne, il

a peu intérêt à en devenir le fossoyeur, en fin de carrière.

Heureusement, le ton de M. Parizeau est digne, son angoisse est légitime et ses propos méritent qu'on s'y attarde. Certaines de ses prémisses sont cependant fausses, la mémoire lui fait défaut et ses conclusions sur le risque de fouillis politique et juridique sont indûment alarmistes. (...)

On voit le type de panique que veut créer M. Parizeau, lorsqu'il brandit l'épouvantail classique des cartes du Nitassinan des Innus qui couvrent 18 % du territoire québécois pour si peu que 8700 personnes, comme le répète M. Parizeau... Et comble de malheur, ces cartes incluent le Saguenay-Lac-Saint-Jean et même la ville de Québec. On aurait pensé que vous auriez compris avec le temps que les Innus ont des droits ancestraux non définis sur ce territoire qu'ils ont fréquenté et utilisé historiquement et pré-historiquement puisque l'histoire semble commencer curieusement avec le contact. Les Innus ont dû faire la démonstration de leur occupation traditionnelle de ce territoire en vertu de la politique fédérale de revendications territoriales globales et pour faire accrédi-ter leur négociation. Il ne s'agit pas de droits absolus de pleine priorité et les droits qui s'y exerce-

ront dorénavant seront totalement encadrés et précisés dans le Traité. Ce ne seront plus des droits ancestraux indéfinis, prétexte à des litiges judiciaires. Si jamais on a oublié un droit quelconque, il sera suspendu automatiquement.

Règlement à l'amiable

Où M. Parizeau et messieurs les péquistes, la Couronne québécoise n'est pas la seule à disposer d'un titre juridique sur cette partie du territoire québécois ; les Innus disposent aussi d'un titre sur le même territoire et il faut régler cette question à l'amiable. Vous savez très bien que les Innus n'auront de pouvoirs législatifs importants que sur leur assise foncière relativement restreinte et non sur leur territoire ancestral.

Les citoyens de Roberval et de Québec peuvent donc continuer de dormir tranquilles et de craindre la canicule, plutôt que les méchants Innus aux tentacules gargantuesques... Les Innus ne quémandent rien, ils sont chez eux depuis des millénaires et ils veulent en toute amitié définir une relation harmonieuse et pacifique avec les Québécois. Il est surprenant de constater que les premiers ministres et députés du Québec n'ont pas encore compris cela, après tant d'années d'exercice didactique.



EXPRESS INTERNATIONAL

Syrie | Opposants condamnés

LA JUSTICE syrienne a condamné hier les militants pour la démocratie Fawaz Tello, ingénieur, Kamal Labouani, médecin, et Hassan Saadoun, professeur émérite, à respectivement 5 ans, 3 ans et 2 ans de prison pour « atteinte à la constitution », « incitation à la sédition armée » et « propagation d'informations mensongères ». Jugés par la Cour de sûreté de l'État, un tribunal d'exception, ils aimaient des débats dans des salons de discussion politique qui ont fleuri en Syrie entre septembre 2000 et février 2001. Ces militants des droits de l'homme sont les derniers d'un groupe de dix opposants arrêtés à l'été 2001 à être condamnés. — *d'après AFP*

Turquie | Mise en garde de l'armée

LA PUISSANTE armée turque a averti qu'elle n'aurait pas de tolérance pour l'islamisme et pour le séparatisme kurde et a déclaré que la Turquie, pays musulman mais laïc, devait continuer à les combattre. Cette mise en garde, lancée à l'occasion de la cérémonie de passation des pouvoirs à la tête de l'armée, intervient alors que la Turquie se prépare pour des élections anticipées en novembre, qui pourraient voir l'arrivée au pouvoir d'un parti ayant des racines islamistes et le renforcement d'un parti pro-kurde qui n'est pas parvenu jusqu'à présent à entrer au Parlement. — *d'après AFP*

Iran | Pouvoirs accrus

LE PRÉSIDENT réformateur Mohammad Khatami a annoncé hier son intention de déposer un projet de loi lui accordant plus de pouvoirs pour mener à bien ses promesses de réformes. Il a aussi renouvelé ses promesses de « démocratie religieuse » et marqué sa volonté de défier le camp conservateur, qui entrave son action depuis cinq ans. Plus virulent qu'à son habitude, il s'est permis de critiquer le pouvoir judiciaire du pays pour avoir fermé de nombreux journaux et emprisonné des réformateurs sans respecter leurs droits. — *d'après AFP et AP*

La bataille de propagande entre Bagdad et Washington se poursuit

Kofi Annan exhorte les États-Unis à éviter d'attaquer l'Irak

KAMAL TAHA
Agence France-Presse

FALOUJA, Irak — Bagdad a poursuivi hier sa campagne de relations publiques en ouvrant l'une de ses usines soupçonnées par Washington de produire des armes chimiques au moment où les États-Unis se disaient convaincus d'obtenir un soutien international à une frappe en Irak.

Les journalistes ont été emmenés, lors d'une visite guidée, dans une « usine d'insecticides » à Falouja, à 80 kilomètres de Bagdad, détruite à deux reprises par l'aviation américaine.

« L'usine a été construite en 1987 pour produire (...) des pesticides et des insecticides à usage domestique », a affirmé le général Hossam Mohammad Amine, chef de l'organisme chargé des relations avec les inspecteurs de l'ONU.

Selon lui, la Commission de l'ONU pour le désarmement (UNSCOM) a inspecté l'usine à 250 reprises et le site a été placé sous surveillance permanente en 1994 à l'aide de caméras et de capteurs liés au QG des inspecteurs à Bagdad.

Au même moment, le secrétaire d'État adjoint des États-Unis Richard Armitage a affirmé à Tokyo que son pays est convaincu d'obtenir un soutien international à une frappe en Irak.

« Lorsque les États-Unis auront exposé les arguments contre l'Irak, nous nous attendons à obtenir un soutien international suffisant », a-t-il déclaré, précisant toutefois qu'aucune décision n'a été arrêtée concernant une frappe.

L'opposition à une intervention militaire américaine en Irak semble néanmoins se généraliser et hier, c'était au tour de l'Organisation des Nations unies d'y ajouter sa voix.

Le secrétaire général, Kofi Annan, a exhorté les États-Unis à éviter d'attaquer l'Irak, se disant une nouvelle fois partisan du dialogue en cours avec le régime de Saddam Hussein sur le retour des inspecteurs en désarmement.

M. Annan a ajouté que si Washington s'entête, il s'agira de la politique américaine, et qu'une claire distinction devra être faite avec la politique de l'ONU. À son avis, la meilleure arme contre le terrorisme est la coopération entre les États et le respect du droit.

Washington, qui veut renverser le régime de Saddam Hussein, accuse l'Irak d'abriter des terroristes et de développer des armes de destruction massive.

Des responsables américains ont entamé à Washington des consultations sur l'Irak avec le numéro trois de la diplomatie turque, Ugur Ziyal, dont le pays est essentiel pour tout dispositif militaire américain en cas de frappe.

À Pékin, le vice-premier ministre de la Chine, Qian Qichen, a souligné au chef de la diplomatie irakienne Naji Sabri l'opposition de son pays au recours à la force. « Nous avons toujours souligné que la question devait être résolue sur la base des résolutions de l'ONU par des moyens politiques », a-t-il dit.

La tournée de M. Sabri, qui devrait se rendre en Russie après la Chine, vise

avant tout à assurer que ces deux pays membres permanents du Conseil de sécurité ne voteront pas de résolution belliqueuse contre l'Irak.

Le chef de la diplomatie saoudienne, Saoud al-Fayçal a estimé sur la radio de la BBC que réduire le débat au seul renversement du président Saddam Hussein serait « pour le moins imprudent ».

« Ce qui nous inquiète, c'est l'unité de l'Irak, l'intégrité territoriale de l'Irak et l'unité nationale de l'Irak », a-t-il dit, réaffirmant l'opposition de son pays à une frappe américaine.

Bagdad et Ryad, qui n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis la guerre du Golfe (1991) ont amorcé un rapprochement en mars dernier.

Deux autres pays arabes, la Syrie et Bahrein ont renouvelé leur opposition à une frappe à l'occasion d'une visite à Damas du roi bahreïn, cheikh Hamad ben Issa Al-Khalifa.

En Allemagne où le chancelier sortant Gerhard Schröder se dit opposé à une frappe, le candidat conservateur à la chancellerie, Edmund Stoiber, a estimé que les Nations unies étaient la seule institution à même de prendre une décision sur une éventuelle guerre en Irak.

Deux autres pays européens, la France et les Pays-Bas estiment indispensable que les Quinze parviennent à une position commune sur l'Irak, a déclaré à Paris le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Jaap de Hoop Scheffer après un entretien avec son homologue français Dominique de Villepin.



messages textes



restaurants



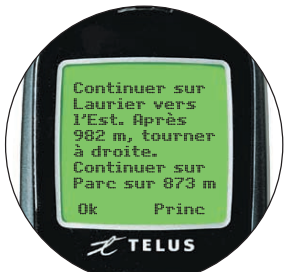
sports



jouez à plus de 100 jeux



horaire des vols



indications routières



cinéma



canada 411

Des téléphones qui en font plus. Ça c'est cool.



courriel



renseignez-vous

Vous faites beaucoup plus que parler grâce à nos téléphones cool exclusifs. Entre autres, vous pouvez maintenant jouer à des jeux, échanger des messages textes avec vos amis et même vérifier la circulation. De plus, à l'achat de tout téléphone SCP, vous bénéficiez de 2 mois gratuits de messagerie textuelle illimitée*. Pour en savoir plus, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez telusmobile.com. L'offre est valable dans toutes les boutiques TELUS Mobilité et chez tous les marchands et détaillants autorisés. Le futur est simple^{MD}.

TELUS
mobilité^{MD}



cotes boursières



messagerie instantanée (MI)

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

ÎLE DE MONTRÉAL

950, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire
Le Centre Eaton
Les Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu

Montréal

Communication Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent,
local 4

Versell Communications

1485, rue Amherst

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin

La Zone SCP

785, rue Décarie

PC Page Communications Inc.

3832, boul. Côte-Vertu

Saint-Léonard

Communications Montel
9310, boul. Lacordaire

LAVAL ET RIVE-NORD

Carrefour Laval

Centre Laval

Place Rosemère

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Laval

Contact Com. D.L.

Communications

1521, autoroute 440 Ouest

Digital Radiocommunication Inc.

1811, boul. Curé-Labelle

Proxi Telecom Inc.

1662, boul. Saint-Martin Ouest

Saint-Eustache

Contact Com D.L.

Communications

465A, boul. Arthur-Sauvé

Terrebonne

SRAD Communications Inc.

2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Valleyfield

D2 Technologie

108, rue Grande-Île

Vaudreuil-Dorion

Services Technologiques D.A.T.T.

296, boul. Hanwood, local 4

RIVE-SUD

Les Promenades Saint-Bruno

Mail Champlain

Beloeil

Cellulaire +

559, boul. Laurier

Châteauguay

D2 Technologie

247, boul. d'Anjou, local D

Languet

Cell-Bo Communications Inc.

2449, ch. Chambly

Varenes

Xtrem Électronique

2069, boul. Marie-Victorin,
local 108

L'INSTITUT DE YOGA ET DE MÉDITATION
COURS CONTINUUS & ATELIERS DE YOGA
PROGRAMME DE FORMATION ET DE CERTIFICATION DE PROFESSEURS DE YOGA

(514) 843-YOGA(9642)

LE SPÉCIALISTE DE L'AUVENT RÉTRACTABLE

Chic AUVENT

PRIX IMBATTABLES
La meilleure garantie

Livraison immédiate d'auvents en stock
Visitez notre salle d'exposition
5513, CHEMIN QUEEN MARY
Horaire : lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Composez le : (514) 489-8900
pour une estimation gratuite à domicile
Sans frais : 1 800 436-1319

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2002-08-28

1 ^{er} numéro 578762 25 000 \$ décomposable	2 ^e numéro 115211 50 000 \$ décomposable
3 ^e numéro 112546 100 000 \$ décomposable	
NUMÉROS <<TÉLÉ>>	
125887 non décomposable	770608 non décomposable
458086 non décomposable	

6/49 Tirage du 2002-08-28

02	11	20	29	30	48
Complémentaire: (38)					

Québec 49 Tirage du 2002-08-28

06	10	15	32	42	48
Complémentaire: (35)					

Lots bonis Double Jeu* Tirage du 2002-08-28

05	11	14	15
05	20	23	33
11	21	26	40

CAGNOTTES**
50 000 \$
25 000 \$
25 000 \$

PANCO Tirage du 2002-08-28

01	03	06	09	19	25	27	29	31	37
38	41	45	49	52	55	58	61	63	67

Quintissime Tirage du 2002-08-28

3	4
---	---

597 5823

Extra Tirage du 2002-08-28

NUMÉRO
977945

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI**
1 866 505-REUX

Magasinez en ligne à telusmobile.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

FUTURE SHOP | LA BOUTIQUE | BOUTIQUE EN GROUS | COMPTON | Zellers | Compusmart | 7-11 | TelePlus | WAL-MART | CENTRE HI-FI | Dumoulin | STEREO | BRALLO & MONTREAU

*Nouvelles mises en service seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 septembre 2002. © 2002 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE. M^{TE}TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité et telusmobile.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple et
*Des téléphones qui en font plus. Ça c'est cool. * sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Inc.